

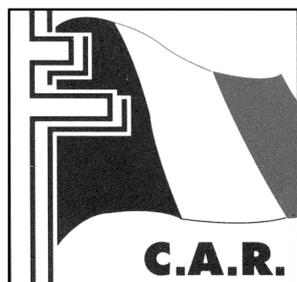
**LA VOIX**  
**de la**  
**RÉSISTANCE**

**251**

Décembre 2008

COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE

45-47, rue Lacépède - 75005 PARIS - Tél. : 01 47 07 02 95 - Télécopie : 01 45 87 27 67

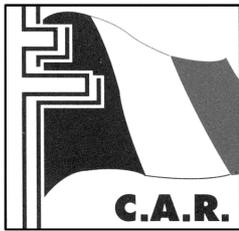


# LA VOIX DE LA RÉSISTANCE

*Directeur de la Publication : Pierre MOREL*  
*Rédacteur en chef : Claude DUCREUX*  
*Secrétaire de rédaction : Mme Élie Jacques PICARD*  
*Maquette et composition : Christiane MONTADOR*  
*N° de commission paritaire : 0310 A 07678*

## Sommaire N° 251 Décembre 2008

<b>ÉDITORIAL</b> .....	2
<b>IN MEMORIAM</b>	
Pierre Padovani .....	4
Jean-Jacques Lévy .....	4
Jacques Songy ( <i>rectificatifs</i> ) .....	4
<b>LA VOIX DU MÉRITE</b>	
Général Georges Roidot .....	5
Georges Caïtucoli et Marguerite Plancherel.....	5
<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2008</b>	
Compte rendu résumé .....	6
Message du Président de la République .....	8
Rapport moral .....	8
Rapport financier.....	10
Commission de contrôle des comptes .....	11
Intervention de Monsieur le Préfet Victor Convert.....	12
Intervention de Monsieur le Préfet Rémy Enfrun .....	13
Allocution du Président Pierre Morel.....	14
Intervention de Monsieur Joseph Zimet, conseiller au Secrétariat d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants .....	19
Cérémonie à la dalle des fusillés .....	23
<b>PRIX LITTÉRAIRE DE LA RÉSISTANCE</b>	
Introduction par le Président Pierre Morel.....	24
Allocution de Monsieur Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.....	25
Allocution du Président Yves Guéna .....	27
Message de Monsieur François Fillon, Premier Ministre.....	29
Réponse des lauréats .....	30
<b>LA VOIX DE L'ACTUALITÉ</b>	
Paru au Journal Officiel de la République.....	33
Le nouveau Président du Sénat .....	34
Cérémonie du souvenir au Mont Valérien .....	36
<b>LA VOIX DE LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE</b>	
Avis de recherches (suite) .....	37
<b>LA VOIX DES ASSOCIATIONS</b>	
AERI .....	38
ORA .....	39
Mouvement « RÉSISTANCE » .....	41
Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine.....	43
<b>LA VOIX DES LIVRES</b>	
Le débarquement de Provence .....	44
Biographie de Guy Bieler ; Prix « Philippe Viannay – Défense de la France » ; Prix Fichet – Simon .....	45
<b>LA VOIX DES POÈTES</b>	
<i>Envers et contre tout</i> de Jean Lastennet .....	46



### Maintenant, à nous de déterminer l'avenir du CAR !

Vous le savez, j'avais envisagé de donner plus d'ampleur à notre Assemblée Générale, 60<sup>e</sup> anniversaire de la création du CAR. Il s'agissait d'organiser un colloque. Au mois de mars, je vous indiquais « *les délais sont très courts... Le bureau ne pourra se contenter de présence épisodique, il devra compter sur l'action efficace et efficiente de tous ses membres pour réaliser un tel projet.* » Cela n'a pas été. J'ai décommandé l'auditorium de l'Hôtel de Ville. J'ai renoncé, je le regrette. Néanmoins, je pense que cette A.G. du 60<sup>e</sup> anniversaire restera une date marquante.

Deux messages rappelant particulièrement cet anniversaire nous ont été adressés, l'un par Monsieur le Président de la République Nicolas Sarkozy, l'autre par Monsieur le Premier Ministre François Fillon. Merci, Monsieur le Président de la République, d'avoir écrit « *Le CAR a su incarner l'esprit de la Résistance et on lui doit d'être à l'origine de la création d'institutions aussi pérennes que la Fondation de la Résistance.* »



Merci, Monsieur le Premier Ministre, d'avoir évoqué : « *Soixante années de vigilance pour que demeure la mémoire de celles et ceux qui refusèrent la bassesse et la servilité. Soixante années pour que perdurent les idéaux d'honneur, de justice et de liberté qui furent ceux de la Résistance et qui demeurent d'actualité.* »

Je tiens à remercier chaleureusement Monsieur Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants. Retenu par des obligations ministérielles, il a tenu à être représenté par Monsieur Joseph Zimet, conseiller à la Mémoire et aux Relations internationales, pour participer aux travaux de notre Assemblée Générale. Vous pourrez prendre connaissance de son intervention. Monsieur Michel Suchod, directeur de cabinet, nous accompagnant à la cérémonie rituelle à la stèle dans les jardins du Luxembourg, déposait une gerbe en son nom. Monsieur Bockel nous rejoignait pour la remise du Prix littéraire de la Résistance par Monsieur Yves Guéna, Président du Jury. Merci, Monsieur le Ministre, pour l'intérêt que vous avez ainsi manifesté à l'ensemble de cette journée.

L'Assemblée Générale a confié au Bureau la mission d'étudier les modalités qui amèneraient le CAR à rejoindre la Fondation de la Résistance. J'en ai fait part au Président Pierre Sudreau lors de la Réunion du Bureau de la Fondation le 18 octobre.

Il appartiendra maintenant à nos deux organismes d'établir les contacts nécessaires.

Il est évident que ce rapprochement naturel dû à la marche inexorable du temps, souhaité, préconisé, ne doit pas nous faire oublier le rôle joué par le CAR depuis sa création en 1948, son action que j'ai rappelée le 15 octobre, son rôle dans la création de la Fondation, notamment l'élaboration et la rédaction des statuts.

J'ajouterai, selon une expression de Monsieur le Directeur Général de la Fondation, son « rôle de fer de lance » dans l'affaire Lipietz, la Commission Kaspi, la contribution des deux vice-présidents du CAR : Pierre Demalvilain et Jacques Vico aux Journées Annuelles qui se sont déroulées en 2007 à Saint-Marcel et cette année à Caen.

Deux sujets devront être impérativement abordés : *la Voix de la Résistance* dont le titre ne doit pas disparaître et la pérennité du Prix littéraire.

En espérant que ce numéro arrivera à temps :

## *Joyeux Noël.*

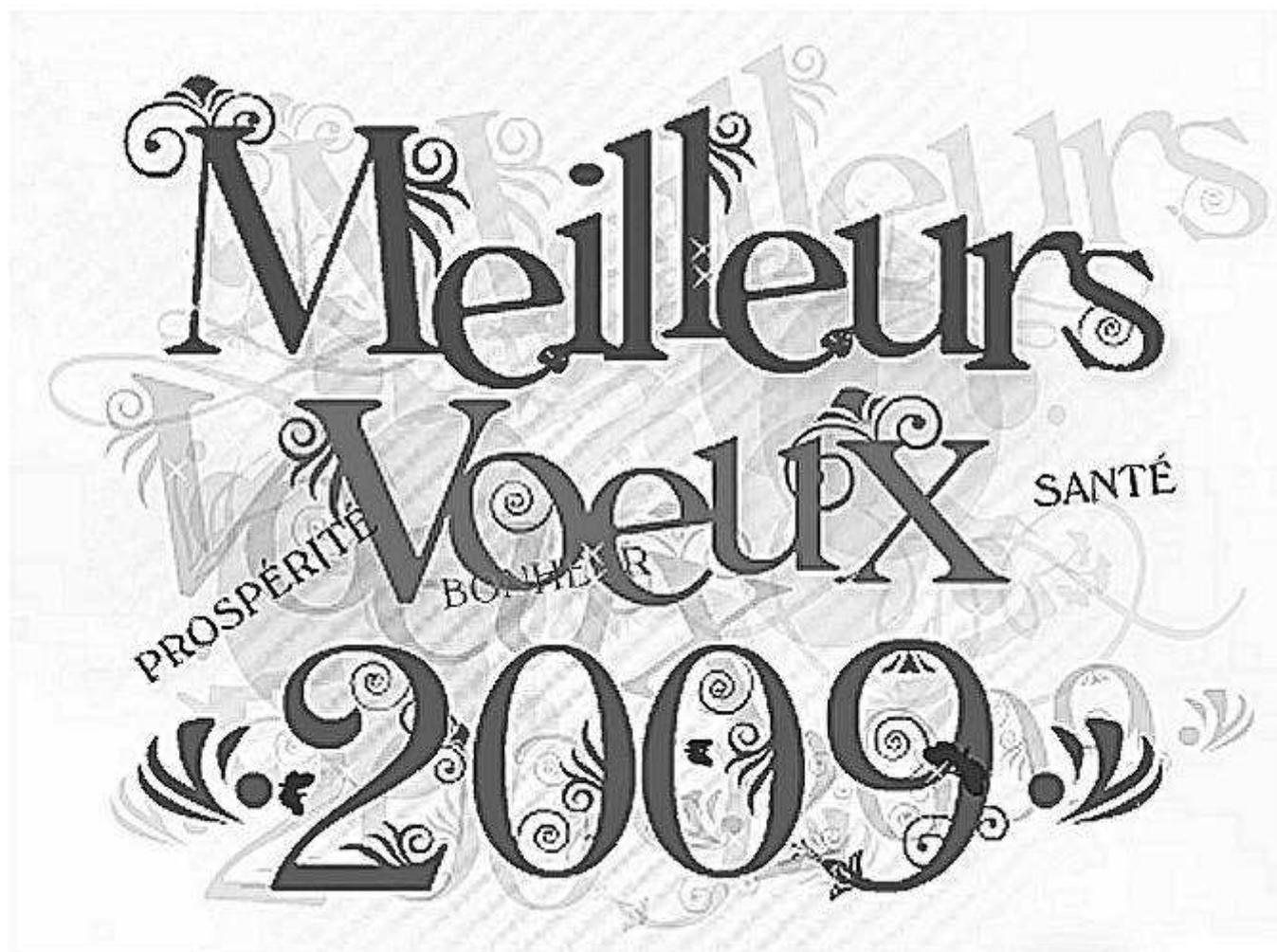
*Mes vœux les plus chaleureux pour vous, tous ceux qui vous sont chers.*

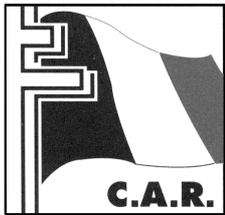
*Que cette nouvelle année 2009 nous soit clémente,*

*qu'elle nous amène les apaisements que nous espérons, que nous souhaitons.*

Bien cordialement

Pierre Morel





## Hommage à Pierre PADOVANI

Pierre Padovani nous a quittés le 10 octobre 2008, au terme d'une longue maladie supportée avec le courage exemplaire qui avait marqué toute sa vie.

Entré dans la Résistance en Afrique du Nord, il contribua, par ses renseignements, au succès du débarquement allié du 8 novembre 1942, avant de s'engager dans les Forces Françaises Libres et de participer aux campagnes d'Italie et de France dans les rangs de la 1<sup>er</sup> DFL.

Diplômé d'Etudes supérieures de philosophie, il entame, après la guerre, une carrière d'enseignant successivement au Lycée français de Prague et au Lycée d'Oran, avant de s'orienter vers le secteur du logement social, puis des travaux publics et fut appelé, à ce titre, à siéger comme membre de section au Conseil Economique et Social.

Colonel de réserve et ancien auditeur de l'IHEDN, il ne cessera, par ailleurs, de porter un vif intérêt aux problèmes de défense et un attachement indéfectible au monde combattant, en particulier à l'Association des Médaillés de la Résistance au sein de laquelle il exerça différentes responsabilités.

Pierre Padovani était Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 (2 citations à l'ordre de la division, 1 citation à l'ordre du Corps d'Armée), de la Médaille de la Résistance, de la Médaille de la France Libre, de la Silver Star U.S. ainsi que de diverses autres décorations.



**Lucien Duval**



## Décès de Jean-Jacques LEVY

Notre ami Jean-Jacques Levy est décédé le 17 novembre dernier, dans sa 86<sup>e</sup> année. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 24 novembre au cimetière du Père-Lachaise.

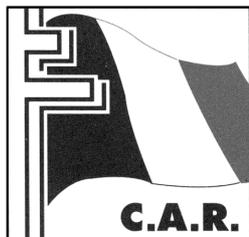
Lors de sa promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur nous lui avons consacré un article (voir N° 246 de *La Voix*).

Nous présentons nos sincères et amicales condoléances à toute sa famille que nous assurons de la fidélité de notre souvenir.

### ERRATUM

Dans le numéro précédent de « *La Voix de la Résistance* », la rubrique *IN MEMORIAM* consacrée à notre camarade **Jacques Songy** comportait trois erreurs que nous vous prions de bien vouloir excuser et corriger. Il fallait lire :

- ♦ Paragraphe 5 (3<sup>e</sup> ligne) : Il présenta le rapport moral à nos congrès **d'Évreux** l'année dernière.
- ♦ Paragraphe 7 (2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> ligne) : Il fut l'organisateur de nos congrès **nationaux** en 2004, à **Châlons**.



### Le Général de corps d'armée Georges Roidot élevé à la dignité de Grand Croix dans l'Ordre National du Mérite

Le 19 novembre 2008, le Président de la République a remis au Général Roidot, dans la cour d'Honneur de l'Hôtel des Invalides, au cours d'une prise d'armes, les insignes de Grand Croix de l'Ordre National du Mérite

Le Général Roidot est entré, en 1940, à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, alors repliée à Aix en Provence. Nommé sous-lieutenant en 1942, il est affecté au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie stationné dans le Cher, commandé par le Colonel Bertrand.

Dès la dissolution de l'armée, en novembre 1942, il fait part au colonel Bertrand de son intention de rejoindre l'Angleterre. Ce dernier lui demande, ainsi qu'aux autres officiers, de rester dans la région en vue de constituer un groupe de combat clandestin. Camouflé dans l'administration locale de Saint Amand, il assure la fonction d'officier de renseignement pour le S.R. de l'ORA. En juillet 1944, il reforme sa compagnie qui participe aux combats de la Libération qui lui valent l'attribution de la Croix de guerre avec palmes et de la Médaille de la Résistance. Le 1<sup>er</sup> R.I. participera ensuite aux opérations des forces françaises de l'atlantique et à la campagne d'Allemagne. Le régiment est titulaire de la Médaille de la Résistance.



Poursuivant une brillante carrière militaire, il effectue deux séjours en Indochine, participe aux opérations au Maroc et en Algérie.

Promu Colonel en 1966, il est nommé Chef de Corps du 42<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie stationné en Allemagne. Général de Brigade en 1972, il commande la 65<sup>e</sup> Division militaire à Besançon.

Nommé Général de Division en 1976, il est adjoint au Gouverneur Militaire de Paris puis Major de la 1<sup>ère</sup> R.M. et du 3<sup>e</sup> C.A à Saint-Germain-en-Laye. Le 1<sup>er</sup> juillet 1979, il est promu Général de Corps d'Armée. Il est admis dans la 2<sup>e</sup> Section de Cadre des Officiers généraux de l'Armée de Terre par limite d'âge le 6 octobre 1981.

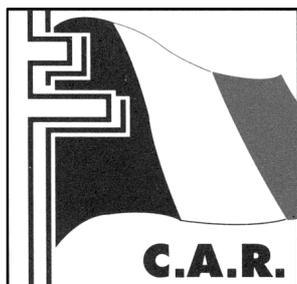
Le Général Roidot a reçu les décorations suivantes :

Croix de Guerre 39/45, Croix de Guerre des T.O.E., Croix de la Valeur Militaire,  
Médaille de la Résistance, Médaille des Blessés, Chevalier de la Légion d'Honneur en 1948,  
Officier de la Légion d'Honneur en 1965, Commandeur de l'Ordre National du Mérite en 1973,  
Commandeur de la Légion d'Honneur en 1976, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite en 1982,  
Grand Croix de l'Ordre National du Mérite en 2008, Officer of the United States Legion of Merit en 1979.

**Boris de Gueyer**

*Le CAR félicite **Monsieur Georges Caïtucoli**, Secrétaire Général de la **Fondation de la France Libre**, qui pour toutes ses activités professionnelles, associatives et de services militaires, vient d'être élevé à la dignité de Grand Croix de l'Ordre National du Mérite par le Président de la République. Un article lui sera consacré dans un prochain journal.*

*Nous adressons également nos vives félicitations à **Madame Marguerite Plancherel**, née Fuhrmann, déportée résistante, pour son élévation à la même dignité. Elle était Grand officier depuis le 11 septembre 2000.*



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE 2007

Palais du Luxembourg, 15 octobre 2008

### Compte rendu résumé

Après l'ouverture de la réunion et le douloureux appel aux morts, le président communique aux participants le message du Président de la République, puis il fait le rappel de ses éditoriaux publiés dans *la Voix de la Résistance* pour faire le point des objets et des réalisations du CAR face à l'avenir.

Les rapports statutaires, rapport moral, rapport financier et compte rendu de la commission de contrôle des comptes sont présentés et, après de courtes observations, approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'exposé du rôle et de la composition de la Commission "Kaspi" donne lieu à plusieurs interventions où le terme même de « modernisation » des commémorations fait l'objet de critiques. Le sujet sera repris en présence du conseiller du ministre. Monsieur Morizet insiste sur le rôle des projets et sur le cas de la province. Il considère que le choix des manifestations est essentiel. Monsieur Bérenholc estime que l'éthique exige que les manifestations perdurent car il y a beaucoup de choses à défendre ; Monsieur Caïtucoli précise qu'il y a des commémorations essentielles et des événements locaux auxquels les proches tiennent et qui peuvent survivre sur place. Jacques Vico regrette l'idée du « Memorial Day » qui a beaucoup circulé. Avant tout, il faut tenir compte de la place de la France dont l'histoire est plus ancienne et plus chargée que celle de certains autres pays. Il y a des dates qui demeurent et doivent demeurer.

Madame Picard expose les données de *la Voix de la Résistance* et fait appel aux associations. Elle indique les références du site Internet de la Fondation de la Résistance sur lequel les derniers numéros de *la Voix de la Résistance* peuvent être consultés.

Pierre Morel évoque la situation actuelle, les forces et les effectifs et souligne que nous voyons approcher le passage prévu lors de la création de la Fondation en 1993. Wacrenier, Hallouin et Ducreux rappellent les idéaux d'alors mis en application après étude par Charles Verny. Pierre Morel souhaite une décision de principe sur ce point. Jacques Vico prend l'exemple de la Confédération nationale des Combattants volontaires de la Résistance. Michel Billard, président du réseau national « Éducation et Mémoire », fait état de l'aspect particulier des fondations par rapport aux associations, mais le problème au CAR a été étudié dès l'origine. Après une dernière intervention de Paul Steiner, le président propose que soit demandée au Bureau la désignation **d'une commission « chargée d'étudier les conditions dans lesquelles le CAR doit prendre sa place au sein de la Fondation sous le contrôle du Bureau. »**

Après que plusieurs interventions eurent souligné les caractères importants et spécifiques du CAR, l'assemblée vote, à l'unanimité des présents et représentés, la mission de désignation et de contrôle du bureau ainsi fixé. Monsieur le préfet Convert précise que la Fondation est prête, disponible dans cet esprit puisque l'Assemblée a exprimé son accord. Claude Hallouin termine en faisant le résumé historique de la création de la Fondation par un quatuor dirigé par Charles Verny avec l'accord de Jean-Pierre Lévy.

La parole est donnée à Laurence Thibaud qui s'exprime sur les travaux de l'AERI. La partie cd-rom des régions progresse et le 17<sup>e</sup> cd-rom vient de sortir, d'autres suivent ; Le musée virtuel qui n'a pas encore de titre prend aussi forme ; enfin les « valeurs » se développent en milieu scolaire, selon les directives de Serge Ravel.

Monsieur le Préfet Enfrun, directeur de l'ONAC évoque, de façon très intéressante pour tous, le rôle présent et futur de l'ONAC, notamment en ce qui concerne la mémoire. Il est prévu un délégué à la mémoire combattante, mais cela pose des questions d'effectifs et encore plus de budget. L'échéance serait 2011 pour la redistribution de services importants (entretien de nécropoles, soins gratuits, invalidités par exemple.) Les services qui accueillent sont déjà en place.

Le président accueille Monsieur Zimet, conseiller à la mémoire et aux relations internationales au cabinet de Monsieur Bockel. Pierre Morel lui expose les actions du CAR depuis l'origine ; Il évoque la disparition des fondateurs et la diminution des effectifs, d'où la nécessité des fondations. Monsieur Zimet remercie le président et évoque les souhaits des jeunes historiens, l'élan qui est en eux pour se comporter en « thésards ». Sur la question de la Commission Kaspi, le conseiller se montre rassurant et indique que le dépôt du rapport vient d'avoir lieu et que ce dernier est à l'étude au ministère. Il s'agit d'une étude demandée précédemment mais qui n'entraînera pas nécessairement des dispositions nouvelles. Il évoque la question du 27 mai soulevée par l'ANACR.

Plusieurs intervenants dont principalement Monsieur Fuzier, secrétaire général de la Fondation des Réseaux de la Résistance en Indochine, posent des questions intéressant cet aspect de l'histoire qui prend place dans l'ensemble mondial et reste toujours en retrait. Il est notamment rappelé l'oubli des agressions japonaises, la situation géographique de l'Indochine et son rôle dans la capitulation.

Pour terminer l'intervention de Monsieur Zimet, Jacques Vico rappelle la question de l'indemnisation de tous les orphelins. La question est nationale et reste à l'étude au sommet de l'État.

Le Président remercie les présents et le représentant du ministre, puis lève la séance à 12 h 10.



*A la tribune, de gauche à droite : Georges Caïtucoli, Pierre Morel, Claude Ducreux.<sup>1</sup>*

***1) Toutes les photographies qui illustrent les textes consacrés à cette journée sont de notre ami Daniel Blondel à qui nous adressons nos très vifs remerciements.***

## MESSAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Chers amis,

Je ne pouvais pas laisser passer le 60<sup>e</sup> anniversaire du Comité d'Action de la Résistance sans manifester mon admiration et ma gratitude envers tous ceux qui, depuis 1948, l'ont animé et l'ont développé.

La Résistance incarne ce dont la France est capable lorsqu'elle donne le meilleur d'elle-même. Il faut en retenir bien sûr le courage et le refus de s'abandonner à l'ennemi. Il faut également souligner l'effervescence intellectuelle qui l'a accompagnée. La Résistance c'est le choix de la vie.

La plus grande réussite du CAR, me semble-t-il, est d'être parvenu à réunir dans la durée toutes les sensibilités, malgré leurs différences et parce qu'au fond elles sont avant tout d'accord sur l'essentiel.

Le CAR a su incarner l'esprit de la Résistance et on lui doit d'être à l'origine de la création d'Institutions aussi pérennes que la Fondation de la Résistance et le Prix Littéraire de la Résistance.

Aujourd'hui se pose clairement la question de l'avenir. Il vous appartient d'en débattre. Je suis convaincu que vous trouverez la voie pour permettre à la flamme de la Résistance de continuer à nous éclairer dans un monde qui ne manque pas de ténèbres.

Je vous adresse le salut fraternel de la Nation.

Nicolas SARKOZY

## RAPPORT MORAL 2007

Le compte rendu d'activité pour l'examen et l'approbation de l'exercice 2007 est établi conformément à l'article XV des statuts et permet la présentation des activités et des comptes, leur approbation par le bureau et leur transmission aux organismes de contrôle.

Il est brièvement rappelé que le CAR, depuis sa création en 1948 par un groupe de résistants à la tête duquel était le Général Cochet, s'attache à développer son objectif initial qui, outre le souvenir des disparus, est de transmettre les valeurs de la Résistance, de servir la mémoire et de communiquer cet ensemble et son histoire aux jeunes générations.

Le CAR tient des permanences qui, outre le contact avec les représentants des associations membres, permettent de recevoir des chercheurs, des personnes soucieuses de laisser le témoignage de moments vécus de l'histoire dans le souci de faits prouvés.

Les interventions des associations dans les établissements scolaires (auprès des classes de 3<sup>e</sup> des collèges pour le concours de la Résistance, mais aussi des premières et classes préparatoires pour les philosophes et les chercheurs de demain et même, à l'intention des tout jeunes de CM2, selon les demandes de Serge Ravel) revêtent des aspects adaptés et conformes aux enseignements quotidiens reçus par les élèves.

Malgré le retrait de certains camarades en raison de leur âge et les disparitions, les interventions de cette nature ont dépassé la cinquantaine dont celles pratiquées avec l'AERI. Nous sommes placés là dans le cadre de la formation civique s'ajoutant à celle des « valeurs ».

La distribution des écrits, avec développement historique et moral, s'est poursuivie notamment après l'impact important de la publication des actes du colloque sur la Déportation des Résistants. Cela était essentiel pour la Résistance après la jurisprudence du procès Barbie.

*La Voix de la Résistance* est distribuée aux quatre trimestres avec un éditorial d'orientation, des articles historiques et des documents d'actualité intéressant les soucis et les idéaux des anciens de la Résistance. L'ensemble de *la Voix* est apprécié et donne lieu à des commentaires de qualité. Le journal permet aussi de suivre certaines affaires intolérables telles que les diffusions négationnistes pour lesquelles la loi a dû être adaptée en 1992.

Le bureau se réunit régulièrement – soit 10 réunions – mais a connu cette année une réunion supplémentaire en raison de l'urgence. Le bureau recherche la cohésion unanime de ses membres malgré la diversité des points de vue, des origines, le passé, avec le souci de retrouver l'unité des actions des années difficiles. Certaines cérémonies parmi les nombreuses qui requièrent la présence de nos représentants sont spécifiques du CAR, dalle des fusillés du Luxembourg, remise du Prix Littéraire de la Résistance par le Jury que préside M. Yves Guéna. Cela a représenté un travail de présence tout particulier du président.

Le CAR est toujours présent à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et y apporte, outre des éléments historiques et techniques, les idéaux de la Résistance.

On peut dire qu'en 2007 le CAR a fidèlement suivi les objectifs qui sont les siens et qu'il contribue à développer auprès des historiens et des classes de jeunes les valeurs qui sont apparues dans les combats de toutes natures qui ont été menés dans les années noires.

En cette cinquante neuvième année le CAR, en envisageant de fusionner avec cette Fondation qu'il a créée, entend assurer la pérennité de l'esprit de la Résistance qui a validé son existence et ses combats, sans oublier ses Morts et ses Déportés. Depuis la manifestation des étudiants le 11 novembre 1940 jusqu'au retour des déportés, des oubliés du « *lac obscur* » selon l'expression de Jankélévitch, le C.A.R a maintenu les valeurs et leur transmission. Pierre Sudreau ne dit-il pas : « *Pour nous, l'histoire de la Résistance va jusqu'au fond de l'avenir.* »

Il faut assurer le témoignage-vérité pour des jeunes qui suivent mieux le courant de ce qui est « leur » histoire que certains ne le pensent.

L'armement spirituel des clandestins au travers des idéologies, du courage, des vicissitudes vaincues, de la dernière lettre du lycéen Chrétien Henri Fertet ou de Missak Manouchian, le poète communiste arménien, est constitué de toutes ces actions qui contribuent à détruire l'oppression. Chateaubriand ne lançait-il pas, dans le vent même contraire, que la « *mémoire est un combat contre le néant* ». Nous le disions déjà l'an dernier. Souhaitons que ce soit un des messages forts que le CAR transmettra comme une conviction essentielle acquise par l'humanité après le vécu de la Résistance et des camps.

Le Secrétaire Général  
**Claude Ducreux**

## RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2007

Exceptionnellement - du moins faut-il l'espérer - les comptes de notre Confédération sont en déficit pour l'année 2007.

L'exercice 2006 s'était soldé par un excédent de produits de : 2 788 € ;  
celui de 2007 est en déficit de : 39 267,33 €.

L'explication en est simple. Le Premier Ministre sortant a omis de faire mandater la subvention traditionnelle de 30 000 € habituellement attribuée et le CAR a payé la facture des travaux de publication des actes du colloque organisé à l'Assemblée nationale, en juin 2005, après le colossal travail de vérification des textes effectué par Elie-Jacques et Elise Picard.

Moins 30 000 € d'une part et plus 9 213 € de l'autre : le compte y est.

### Les charges

Comment se répartissent les charges dans chacun des comptes ?

Les Actions de Mémoire et du Souvenir ont nécessité : 46 926 € dont la publication des actes du colloque. Puis, le Prix littéraire : 4 548 €, la Voix de la Résistance : 7 536 € ; l'organisation de nos assemblées : 14 339 €, la publication du décès de nos dirigeants : 5 558 €, les frais de conférences et réunions d'information : 5 630 €.

Le fonctionnement a coûté 27 003 € : les fournitures d'énergie et de bureau 2 968 €, la location des bureaux par la ville de Paris et les charges locatives 5 163 €, l'entretien et l'assurance des bureaux 2 158 €, les frais de secrétariat 7 260 €, les frais de poste et de Télécom 6 131 €, les services bancaires et de documentation 1 068 €.

**Total des charges : 73 929,85 €**

Ensuite :

### Les Produits:

Les subventions 17 516 €

- Ville de Paris : 4 477 €,
- Secrétariat d'état aux Anciens Combattants : 7 000 €,
- Ministère de la Défense : 6 000 € - participation à la publication des actes du colloque de juin 2005,
- Autre subvention : 39 €.- une commune du département de la Manche.

Puis l'ensemble des produits provenant des adhérents

- Les cotisations des groupements adhérents : 1 245 €,
- Les cotisations des membres individuels : 1 850 € la participation aux frais des réunions : 5 837 €,
- Les dons des adhérents : 5 513 €, les abonnements souscrits à la Voix de la Résistance : 1 478 €,
- Les revenus financiers : 1 225 €.

**Total des produits : 34 662 €**

**Résultat de l'exercice : déficit 39 267 €**

Est-ce à dire que le CAR n'aura plus, en 2 008, les moyens nécessaires aux actions qu'il se doit de mener à bien pour répondre aux exigences de ses statuts ?

Bien sûr que non.

Le solde de son bilan au 31 décembre s'élève, après déduction du déficit de l'exercice 2007, à 131653,84 €

Alors courage ! Continuons !

Le Trésorier Général  
**Jean Monnet**

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES COMPTES.

Dès la clôture des comptes de l'exercice 2007, le Trésorier Général du CAR a demandé à la Commission de contrôle de procéder à ses opérations de vérifications obligatoires.

Elle s'est donc réunie le 30 janvier 2008 et elle a procédé à toutes les investigations qui rentrent dans ses obligations.

Elle a constaté que toutes les opérations comptables étaient correctement enregistrées selon le plan comptable en vigueur pour les associations et que chaque mouvement de fonds était appuyé, tant en produits qu'en charges, par une pièce justificative classée après numérotation.

Elle a vérifié que les mouvements effectués pour la bonne gestion des avoirs du CAR étaient justifiés et correctement enregistrés.

Le compte de résultat de l'exercice 2007 fait donc ressortir un déficit de 39 267,33 euros et donc un bilan réduit à 131 653,84 euros.

Aussi la Commission vous propose-t-elle d'approuver le rapport financier et de donner quitus au Trésorier Général pour l'exercice 2007.

Le Président



Jean Reigneau

Le Rapporteur



André Deudon

## INTERVENTION DE MONSIEUR LE PRÉFET VICTOR CONVERT

*A la suite des débats des membres présents à l'assemblée générale qui ont abouti à la décision de demander au Bureau la désignation d'une commission « chargée d'étudier les conditions dans lesquelles le CAR doit prendre sa place au sein de la Fondation sous le contrôle du Bureau », Monsieur le Préfet Convert s'est exprimé comme suit.*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Puisque vous en êtes là de vos travaux, je commencerai par vous dire que, à mon sens et sous réserve des délibérations du Bureau et du Conseil d'administration de la Fondation, celle-ci est tout à fait disponible pour étudier avec vous ce que vous venez de décider.

Cela pour deux raisons essentielles, aussi importantes l'une que l'autre. La première, elle vient d'être rappelée, c'est qu'avec 62 résistants, vous êtes à l'origine de la création même de la Fondation de la Résistance à laquelle vous avez confié un certain nombre de missions dont, notamment, celle de perpétuer la mémoire et l'action, l'action et la mémoire des associations des anciens Résistants et des associations des associations



d'anciens Résistants, comme c'est le cas depuis 60 ans au Comité d'Action de la Résistance. Alors c'est notre vocation que de vous accueillir au moment que vous jugerez opportun. Nous ne sommes pas demandeur : je reste, moi-même, le président Morel en est je pense le témoin fréquent, non pas sur la réserve, mais je ne prends, es qualité de directeur général, aucune initiative. Pour soumettre l'affaire au Bureau de la Fondation, nous attendons qu'une volonté s'exprime comme cela été le cas déjà pour des associations très importantes.

Je cite l'exemple, en présence de Jacques Vico, de la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance qui a déjà franchi ce cap il y a plusieurs années. Nous en avons discuté pendant deux ans et nous avons élaboré progressivement une convention que nous appliquons scrupuleusement. Un des points les plus importants était celui de maintenir un rendez-vous annuel à la fois mémoriel, conviviale et pédagogique, comme nous en avons déjà vécu deux, l'année dernière à Saint Marcel en Bretagne et tout récemment, le week-end dernier à Caen et environs, somptueusement accueillis comme nous l'avons été par Jacques Vico et ses talents d'organisateur. L'année prochaine nous irons dans l'Ain. C'était une disposition importante à laquelle les CVR étaient très attachés. Nous sommes à la hauteur de cet engagement.

Un autre engagement que nous tenons aussi scrupuleusement dans quelques jours : l'Association Défense de la France - Philippe Viannay nous a confié la mission de continuer à décerner son prix, ce que nous allons faire le 28 octobre prochain, ici même, dans les locaux du Sénat.

❖ C'est pour vous dire que vous avez à votre disposition une structure qui a les moyens de sa pérennité, même si, quelques fois, dans les temps qui courent ce qu'on vient de vivre, la semaine dernière sur le plan boursier, nous a donné des sueurs froides, une structure qui a les moyens de sa pérennité et qui est fidèle aux missions que vous lui avez confiées. Alors si, comme vous venez de le décider, vous allez désigner bientôt une commission, le bureau de la Fondation en désignera une aussi et les discussions auront lieu pour trouver la meilleure solution possible et pour que vous nous rejoignez, comme vous dites. Si je puis dire, vous y êtes déjà avec votre président qui est, par ailleurs, vice-président de la Fondation et qui y joue un rôle essentiel.



D'abord, Monsieur le Président, je voudrais vous saluer, saluer toutes les personnes dans la salle, saluer le préfet Victor Convert et dire combien je suis heureux de pouvoir rencontrer, comme vous me l'avez indiqué, des membres de votre association de l'ensemble du territoire. D'une certaine manière, cela me permet de faire, comme je le fais quand je me déplace, une rencontre avec le monde des anciens combattants, des victimes de guerre et là, en l'occurrence, de la Résistance, de la Déportation. Cela me donne la possibilité d'échanger directement avec ces personnes et d'évoquer, effectivement et prioritairement, les missions de l'Office National des Anciens Combattants.

Mais peut-être, la première chose, puisque j'ai entendu la fin de l'intervention sur l'AERI, je voudrais souligner que ce que vous faites malgré l'âge, malgré un certain nombre de difficultés, ce que vous faites de très actif dans le domaine de la mémoire et de la transmission d'un certain nombre de valeurs, valeurs qui ont animé vos vies et qui sont des valeurs qui, bien entendu, débouchent, pour notre jeunesse, à la fois, sur une connaissance de son histoire et,

en même temps, sur une meilleure préparation à une entrée dans la vie citoyenne, dans la vie active, dans la vie d'adulte, ce que vous faites est remarquable.

Tout ce qui touche au civisme, à la citoyenneté, c'est grâce à des actions comme les vôtres que l'on peut les transmettre. À cet égard l'ONAC, qui a besoin d'associations comme les vôtres, reste présent, lui aussi, malgré la réforme qui s'annonce dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, va rester très présent pour les questions de mémoire dans chaque service départemental, nous l'évoquions hier dans une commission qui préparait le conseil d'administration. Dans chaque service départemental, le directeur du service départemental – puisque nous avons maintenu un service dans chaque département, ce qui n'était pas acquis dans le cadre de la réforme – le directeur aura prioritairement en charge les questions de mémoire, de mise en synergie, pas forcément pour s'occuper directement de la mémoire, mais pour mettre en synergie tous ceux qui interviennent dans le domaine de la mémoire. On a parlé de l'éducation nationale, des associations, des collectivités territoriales qui seront porteuses de nombreux projets.

Le premier rôle de ce directeur sera de fédérer, de faire se rencontrer, de voir comment l'ONAC ou la DMPA peut appuyer cette démarche parce que cela va dans le sens de ce que nous, à l'ONAC, nous devons mettre en œuvre. Il continuera, ce directeur, à être aidé par un assistant, un délégué à la mémoire combattante. C'est également ce que nous avons obtenu dans les arbitrages mais, compte tenu qu'il y a un effort budgétaire à faire, un effort de masse salariale à faire, nous aurons un maillage de délégués « mémoire » un peu différent de celui que nous avons actuellement. Actuellement nous sommes près d'en avoir un par département mais nous n'en avons pas toujours un par département. Il y a des différences d'un département à l'autre. Nous allons plutôt faire des pôles départementaux de délégués « mémoire » qui viendront en appui du directeur départemental, en tant que de besoin, sur un projet donné et apporter une ingénierie, une compétence complémentaire. Sur cet aspect de la mémoire, à l'ONAC nouvelle formule, il faut bien prendre en compte que cela demeure une priorité.

Pour le reste de la réforme, quelques mots. Vous l'avez bien compris, les directions départementales des anciens combattants vont progressivement fermer leurs portes à échéance 2011. Les missions qu'elles

accomplissent – qui sont toutes reconnues et indispensables pour le monde combattant et les victimes de guerre – vont être réparties dans un certain nombre de services et d'établissements publics. Donc l'ONAC va reprendre une partie de ses missions mais pas la totalité. Nous allons reprendre la délivrance des cartes et titres dans sa globalité avec le service de Caen qui était rattaché à la DSPRS et qui va venir au sein de l'ONAC, tout en restant à Caen.

Nous allons reprendre l'entretien des nécropoles (effectif : 200 personnes) mais avec la mission de poursuivre l'externalisation déjà commencée. Ce qui ne veut pas dire abandon. Le soin de l'entretien, voire de l'amélioration, d'une nécropole relèvera bien de l'impulsion que l'ONAC donnera. Donc nous allons suivre, bien sûr attentivement, ce travail en essayant de mieux le réaliser encore, parce que de façon globale, ce qu'il faut bien dire, c'est que, pour la réforme – le ministre l'a dit à plusieurs reprises – l'objectif est véritablement de faire aussi bien qu'avant et même d'essayer de faire mieux. Donc on est dans une logique de qualité qui s'appliquera à l'entretien pour les nécropoles.

Ensuite, il y a trois grandes missions qui sont les questions :

- des pensions militaires d'invalidité,
- des soins médicaux gratuits,
- de l'appareillage.

Ces questions sont fondamentales et elles sont bien traitées actuellement. On sait que le monde combattant ne veut pas que, dans cette réforme, ces questions soient négligées ou rabaissées que, par exemple, au niveau des soins médicaux gratuits, il y ait des changements de législation. Donc, là-dessus, ce n'est absolument pas prévu. En revanche, la manière dont ça va être géré, sera différente. Pour les pensions d'invalidité, c'est le service des pensions de La Rochelle qui les gèrera, comme c'est le cas actuellement, mais il sera, globalement, totalement compétent, le service départemental de l'Office servant de lieu de proximité, de lieu de dépôt d'un dossier et de vérification de la bonne conformation du dossier, l'envoyant à La Rochelle pour instruction. Comme pour les autres sujets, où on sera interface, l'important c'est l'équipement informatique que l'on va mettre autour. Donc là, il y a, dans le contrat d'objectif qu'on est en train de préparer, un volet informatique très important à la fois en terme de technologie et en terme de financement dont on aura besoin. Ce sera un des sujets pour lequel le ministre lui-même s'engagera régulièrement dans les débats budgétaires et avec la tutelle : obtenir les financements pour cet équipement informatique entre autres. Cet équipement informatique, qui fera l'interface avec le ministère de la Défense, devra permettre à l'agent du service départemental de l'ONAC – par exemple de l'Ardèche – d'avoir une véritable traçabilité du dossier sur l'écran et de pouvoir dire au ressortissant, quand il revient aux nouvelles deux ou trois semaines après : « votre dossier va passer à la commission la semaine prochaine ou, au contraire, vous allez recevoir un courrier qui va vous demander une pièce complémentaire. Je vais donner un coup de téléphone au service ». L'objectif est de montrer un véritable accueil, un véritable suivi par le service de l'ONAC, même si ce n'est pas lui qui prend directement la décision.

Les soins médicaux gratuits, ce sera l'affaire de la caisse militaire de sécurité sociale de Toulon, avec, dans ce domaine, le projet de mise en place d'une carte à puce qui remplacera le carnet papier à souches qui n'est pas bien perçu par les médecins actuellement. Sur l'appareillage, c'est le service de santé des armées qui finalement va reprendre la mission. Là aussi, il y a un groupe de travail qui fonctionne pour bien voir comment il peut s'acquitter de la mission. Comme pour les soins médicaux gratuits, comme pour les pensions militaires d'invalidité, il nous est déjà demandé de prévoir aussi la bonne interface, la proximité, la possibilité des prises de rendez-vous, la bonne orientation des personnes.

Donc le sujet important pour les services départementaux de l'ONAC, par rapport à ces nouvelles missions, pour celles qu'il ne prend pas directement, c'est la qualité de l'accueil, la qualité du suivi et cela implique de l'informatisation et de la formation des personnels. C'est l'autre volet sur lequel le ministre a décidé que nous inscrivions un axe fort dans le contrat d'objectif et de moyens et qui nécessitera quelques financements aussi. Les services départementaux, aussi d'une façon générale, devront être dotés

d'effectifs suffisants pour pouvoir assurer leur mission et nous sommes en train de définir les effectifs de référence dont nous aurons besoin et la masse salariale également que nous devons obtenir pour payer toutes ces personnes.

Voilà : ce contrat d'objectifs, que nous allons faire passer en conseil d'administration début janvier, fonctionnera pour la période 2009 à 2013 ; nous avons donc 5 ans pour mettre en œuvre l'ensemble de ces réformes.

Un dernier mot sur ces réformes. Cela concerne les écoles et les maisons de retraite. Le but est de les conserver près de nous, à côté de nous, mais d'en faire une gestion plus indirecte parce que cela nous est demandé par les auditeurs du ministère de la Défense, dans le cadre de la préparation de la RJPP, et par la Cour des comptes, qui le demande régulièrement, mais qui, dans son dernier rapport de contrôle, l'a remis comme une mention prioritaire puisqu'elle en a même fait un référé auprès du ministre, en demandant de faire des propositions concrètes de gestion indirecte de ces établissements.

Donc, pour les écoles, le projet serait de créer une fondation dans laquelle l'ONAC aurait toute sa place, ou une association d'associations, ou un groupement d'intérêt public, avec l'ONAC toujours très présent, de garder des conventions très étroites avec l'ONAC et le ministère de la Défense, de manière à ce que nous puissions avoir recours à ces écoles à tout moment. Il est vrai, qu'actuellement, le plus grand nombre des stagiaires est constitué de personnes qui viennent par le biais des maisons du handicap. On a quelques pensions militaires d'invalidité, on a quelques militaires en conversion, mais très peu. C'est une critique de la Cour des comptes qui dit : « *ce n'est plus dans votre cœur de métier* », mais on veut les garder parce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait et, en même temps, on sait que c'est un lien fort pour le monde combattant avec la société contemporaine et les problèmes d'insertion. Donc c'est un apport que le monde combattant fait par rapport à des jeunes ou des moins jeunes qui ont des difficultés temporaires.

Quant aux maisons de retraite, on les conserve parce que, même si elles sont ouvertes à tout le monde, il y a quand même un pourcentage important d'anciens combattants dans nos maisons de retraite. On veut donc les conserver tout en continuant le maillage départemental par le biais des labellisations comme « Bleuets de France » où l'on a des droits en quelque sorte prioritaires pour nos ressortissants. Voilà, sans être trop long, ce que l'on peut dire schématiquement.

## **ALLOCUTION DU PRÉSIDENT PIERRE MOREL**

**2008,**

### **60<sup>e</sup> Anniversaire du Comité d'Action de la Résistance**

Le 25 octobre 2005, Monsieur Hamlaoui Mekachera, Ministre des Anciens Combattants, nous faisait l'honneur de présider notre Assemblée Générale Statutaire. C'était une première.

Des circonstances particulières, telle l'obligation de réserve pendant des périodes préélectorales, ont interrompu cette présence ministérielle.

Je remercie chaleureusement Monsieur Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, d'avoir répondu favorablement à notre invitation pour ce 60<sup>e</sup> Anniversaire du Comité d'Action de la Résistance.

Retenu par des obligations ministérielles, il nous rejoindra après la cérémonie à la stèle pour la remise du Prix littéraire de la Résistance par notre ami le Président Yves Guéna. Il vous a chargé, Monsieur Joseph

Zimet, de le représenter pour participer à nos débats. Vous êtes Conseiller à la Mémoire et aux Relations Internationales. Je sais combien vous êtes sensible à tout ce qui touche à la Résistance.

Vous avez travaillé avec Claude Bouchinet-Serreulles qui obtint le Prix Littéraire de la Résistance en 2001, pour son livre « *Nous sommes faits pour être libres* ». Vous préparez actuellement une thèse sur Jacques Bingen et vous avez en charge, je crois, un problème qui, vous le savez, nous intéresse au plus haut point : les conclusions de la Commission Kaspi.

Ces 60 ans du Comité d'Action de la Résistance m'amènent à évoquer rapidement l'action menée depuis sa création.

### **D'OÙ EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER LE COMITÉ D'ACTION DE LA RÉSISTANCE ?**

- La tentative de réhabilitation de Pétain, )
- les premières tentatives de falsification de l'histoire, ) avaient amené la Résistance à se défendre.
- la résurgence du nazisme, )
- le retour offensif des anciens collaborateurs, )

Le Comité d'Action de la Résistance a été créé en 1948, aux Champs Élysées, à l'emplacement de l'immeuble Publicis, dans les bureaux de la Société Nationale des Entreprises de Presse - la SNEP - dont Jean Pierre-Bloch était président.

Le premier président du CAR allait être le Général Cochet, qui n'avait pas hésité, le 6 septembre 1940, à signer un manifeste où l'on voyait apparaître les verbes :

**« VEILLER-RÉSISTER-S'UNIR »**

Le CAR va rapidement regrouper la plus grande partie des associations et mouvements de la Résistance :

Les FFL, les Réseaux de la France Combattante, la Fédération des Maquis, l'Armée Secrète, la FNDIR, le MLN, l'OCM, Libération Nord, Valmy, Combat, Résistance, l'Association du 8 novembre 1942, les Ardents, Franc-Tireur de Jean-Pierre Levy.

Le CAR, soulignait Jean Pierre-Bloch, n'est pas une confédération de la Résistance. C'est un regroupement pour le combat, un moyen de mettre en commun les forces de chacun, tous ces groupements gardant, au sein même du CAR, leur originalité et leur autonomie complète.

Autour de Résistants authentiques, sans états de services hypertrophiés, à travers la France, des Comités d'Action départementaux de la Résistance se sont formés.

Le premier Comité directeur du CAR, élu en 1950, comprend 170 membres fondateurs ou représentants les FFL, les réseaux, les maquis, les associations, les CAR départementaux et même un CAR au Maroc.

Un Comité d'Action de la Résistance de l'Assemblée Nationale allait faire son apparition. Il allait regrouper 98 députés.

Dès sa création, le CAR a publié une série de brochures :

- « *Les Cahiers de la Résistance* » dont :
  - le N°1 Au sujet de l'Affaire Grasset,
  - le N°2 Les ultras de la Collaboration,
  - le N°3 La Presse dite acquittée,
  - le N°4 L'Affaire Céline,
  - le N°5 Le Néo Vichysme : ses organisations, sa presse.

- « *La Voix de la Résistance* »

Journal bimensuel qui continue à être le vecteur de notre activité, de notre action. Il est devenu maintenant trimestriel.

Le 20 janvier 1949, à l'occasion d'un gala du CAR, sous la présidence effective de Monsieur Vincent Auriol, Président de la République, Jean Pierre-Bloch, dans son exposé *Unis à nouveau*, conclut :

**« Le Comité d'Action a pour but :**

- le maintien et l'exaltation de la Résistance,
- ne pas laisser périr, ni salir le souvenir de nos Morts et de leurs actes,
- mener le combat contre les survivances du nazisme et du vichysme,
- refaire l'unité de la nation sur les principes de la Résistance, en dénoncer les profiteurs,
- défendre les intérêts moraux et matériels des Résistants,

**Voilà notre dessein. »**

### **AUJOURD'HUI, EST-ON SÛR QUE LE CONTRAT AIT ÉTÉ REMPLI ?**

La question peut se poser aujourd'hui, après 60 ans d'existence. Avons-nous été assez déterminés, assez fermes devant certaines manifestations ? Ne nous sommes-nous pas seulement contentés de les signaler ?

En 1953-54, la présidence est assurée par Georges Bidault, en novembre 1956 par Daniel Mayer, Marie-Madeleine Fourcade étant Secrétaire générale. Le CAR compte 29 CAR départementaux, un en Algérie, un au Maroc, un en Allemagne occupée. Le Comité Directeur, lui, est composé de 147 membres.

De 1957 à 1963, la présidence sera assurée par Charles Laurent. Cette présidence est marquée par quelques actions musclées en réaction aux manifestations des anciens collaborateurs :

- fin 1957, au Théâtre des Arts, à l'occasion de la présentation de la pièce de Robert Brasillach : *La Reine de Césarée*, le numéro 25 de *La Voix de la Résistance* explique « **Voici pourquoi nous avons manifesté contre la reine de Césarée.** »
- les 14 et 15 mai 1960, le CAR empêche, à Rennes, le déroulement d'un meeting organisé par Jacques Isorni, d'anciens collaborateurs dont le leader syndicaliste paysan Jacques Dorgères, pour défendre « *Pétain et le gouvernement de Vichy* ».

De 1963 au mois de juillet 1989, le CAR allait être présidé par Marie-Madeleine Fourcade.

Le Comité Directeur comptait 181 membres dont 30 représentants de CAR départementaux, un représentant du CAR d'Allemagne, un représentant du CAR du Maroc.

Les faits marquants de cette présidence, exercée de manière particulièrement active par Marie-Madeleine Fourcade ont été :

- En avril - mai 1967, organisation par le CAR d'un congrès de Droit Pénal International à Paris pour la création d'une Cour Pénale Internationale.
- En mai 1968, un colloque à Jérusalem, à l'invitation de Madame Golda Meir et de Monsieur Abba Eban, regroupe 140 délégués du CAR et de l'UIRD présidé par le Général Albert Guerisse, plus connu sous le nom de Pat O'Leary.  
(*Je dois être le seul survivant de cette manifestation.*)
- Du 26 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1983, le C.A.R organise l'opération « FRIENDSHIPS FOR EVER » (*Amis pour toujours*) qui regroupe 500 vétérans américains.
- Un certain nombre d'actions ont été menées notamment contre Lehideux et Isorni, ainsi que contre Faurisson.
- Participation au procès Barbie.

Cette présidence mériterait un plus grand développement.

Marie-Madeleine Fourcade nous quittait le 26 juillet 1989, Charles Verny lui succédait le 16 septembre.

Il nous a laissé un magnifique document : un compte rendu de mandat avant son départ pour raisons de santé, le 10 novembre 1994.

Il a fait un rapport sur ses 5 années de présidence, passant en revue :

- les associations adhérentes au CAR (Fédérations, Mouvements, Réseaux, etc.),
- les Bureaux,
- les problèmes matériels,
- *la Voix de la Résistance*,
- le Prix littéraire de la Résistance

Rappelons que le Prix littéraire de la Résistance fut créé en 1961 par Jean Pierre-Bloch. Le premier lauréat fut Ferdinand Rodriguez, pour son livre « *L'escalier de fer* ».

Le Président Charles Verny rappelle que le CAR a été représenté, es qualité, à toutes les cérémonies concernant le cinquantième anniversaire du débarquement et de la libération de la France et plus spécialement à celle de Paris. Cette Libération que les Déportés ne connaîtront que l'année suivante en 1945.

Le Général Pierre Alibert, président de l'ANRA, continuera l'action menée par Charles Verny. Il réussira, malgré des difficultés incroyables, à organiser, avec le Bureau, avec la participation de l'ANACR, en dehors des manifestations officielles, la célébration du « *CINQUANTENAIRE DE LA LIBÉRATION* », telle que la souhaitent les **VRAIS RÉSISTANTS**. **Cette manifestation restera dans les mémoires.**

Jean-Bernard Badaire, président de la FNLR, Amicale des Réseaux Buckmaster, allait lui succéder jusqu'en 2004. J'ai alors pris le relais le 1<sup>er</sup> décembre.

Voilà évoqués les 50 ans du CAR que j'avais eu l'occasion de rappeler lors de notre Assemblée Générale du 50<sup>e</sup> anniversaire dans ces mêmes lieux. Ils ont été relatés dans un document qui sera complété pour ces 10 dernières années.

Le 6 novembre 1998, je terminais ainsi pour conclure :

« *Quel avenir pour le Car ?*

- *Devant la marche inexorable du temps, entraînant l'éclaircissement de nos rangs.*
- *Devant le manque de dynamisme, dû, je le suppose, à la seule déficience physique, certains sont partisans du HARA-KIRI programmé pour l'an 2000, comme si la terre devait s'arrêter de tourner à cette date.*

**ARRÊTER C'EST TRAHIR »**

Je poursuivais :

« *Nous avons le devoir de continuer pour transmettre aux générations futures les valeurs pour lesquelles nous avons lutté.*

**AUX JEUNES, NOUS DEVONS LA VÉRITÉ, MAIS SEULEMENT TOUTE LA VÉRITÉ »**

Je ne regrette pas cette conclusion. Nous avons continué notre action, répondant aux problèmes qui n'ont pas manqué de se poser et qui sont encore d'actualité. Le 20 juin 2005, en quatre mois et c'était une gageure, un colloque qui restera dans les mémoires *Les Résistants Déportés*, était organisé à l'Assemblée nationale

## **ET MAINTENANT : QUELLE SUITE ?**

Vous connaissez mon optimisme congénital, mais les nombreuses disparitions rapprochées de nos amis, la présence sporadique, constatée rue Lacépède, qui nuit à notre mission, ce devoir imprescriptible qui nous incombe à nous les survivants, derniers témoins de moins en moins nombreux, ce devoir de mémoire, de vigilance permanente, préventive qui ne se concrétise pas seulement par le récit de son parcours dans la Résistance, dans les établissements scolaires, par la présence dans les commémorations

ou réceptions officielles, par la participation à des commissions dont les conclusions n'aboutiront qu'à des rapports souvent classés sans suite, m'amènent à vous dire qu'il est peut-être temps d'envisager les conditions dans lesquelles nous allons rejoindre la Fondation de la Résistance qui est destinée à pérenniser l'esprit, les valeurs de la Résistance et les idéaux pour lesquels nous avons combattu.

Ce problème de passage de témoins n'est pas propre au CAR. Il doit et devra être abordé par de nombreuses associations et peut-être même par des fondations.

**INTERVENTION DE MONSIEUR JOSEPH ZIMET**  
**Conseiller au cabinet du Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants**  
*(Extraits)*



Monsieur le Président, merci beaucoup,  
Monsieur le Préfet Enfrun,  
Monsieur le Préfet Convert,  
Monsieur Caïtucoli,  
Mesdames et Messieurs,

Il y a beaucoup de visages familiers ici dans cette salle. D'abord, je voudrais vous transmettre un message d'amitié de Jean-Marie Bockel qui sera parmi vous, cet après midi, pour le Prix littéraire de la Résistance qu'il connaît bien pour les raisons que vous avez citées précédemment.

Je suis chargé, j'ai la rude tâche, de le représenter parmi vous ce matin pour répondre aux questions difficiles que vous allez poser. Vous avez tous compris qu'il m'a envoyé pour vous parler de la Commission Kaspi et des sujets qui fâchent. Je vais essayer de m'acquitter de cette tâche de mon mieux.

Je voudrais vous dire que cette année, c'est vrai, depuis son entrée en fonction, Monsieur Bockel a été très pris par les questions liées à la première guerre mondiale, essentiellement en raison du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 que nous commémorons cette année, qui est un rendez-vous important, parce que c'est, avec le décès de Lazare Ponticelli, le dernier témoin de cette génération des poilus qui disparaît, et on entre là au cœur de vos problématiques de la transmission : le passage de la mémoire à l'histoire, c'est-à-dire à un temps où la transmission se fait sans les témoins. Mais, ce temps là n'est pas encore venu fort heureusement pour les questions qui vous occupent. [...]

Concernant votre Secrétaire d'État, je dirais que, culturellement et familialement, il est enraciné dans vos problématiques et je crois qu'il aura l'occasion de vous le dire, s'il n'a pas eu le temps de vous « véhiculer » ce sentiment personnel. [...]

Après la défaite de 40 et l'effondrement de la nation, je crois que, pour lui, la Résistance est l'acte fondateur du renouveau, du sursaut de cette France du refus, France plurielle du refus, que, pour lui et dans la façon dont nous essayons de travailler sur ces questions de la Résistance, c'est évidemment toutes les résistances. Pour nous, la Résistance ce sont les deux facettes de cette même médaille : la Résistance à Londres et la Résistance en France et nous nous efforçons de ne pas séparer les deux facettes de cette médaille. Il n'y a pas de message caché d'ordre institutionnel là dedans, simplement un sentiment fort qui est le nôtre dans notre façon d'appréhender ces questions et pour nous la Résistance, c'est la Résistance intérieure et extérieure, c'est la France libre et la France métropolitaine. [...]

On voit bien qu'on est dans un univers pluriel et cet univers, c'est la grande richesse de la Résistance et nous, aujourd'hui, dans l'action du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, la Résistance, pour

repandre l'image de François Furet, c'est un bloc. Pour nous la Résistance c'est le BCRA et les MUR c'est le CNR et le CNF, les FNFL et les FTP, les Maquis, c'est le Comité général d'Études, c'est Jean Moulin et la Délégation, c'est le SOE, c'est tout cela, c'est tout cet univers d'insoumission dans ses composantes différentes. C'est vrai que nous nous efforçons d'appréhender cette grande diversité. Ce n'est pas toujours facile et je vous le dis parce que je crois qu'il est important que cette mémoire forme un bloc.

Aujourd'hui, pour le renforcer dans une période très importante, je crois que cette mémoire doit réunir et non pas diviser et, pour ne pas diviser, elle ne doit pas se fragmenter et, pour que nous puissions être à vos côtés pour assurer la pérennité de cette mémoire, il faut que nous travaillions ensemble avec toutes les composantes mémorielles qui parfois tendent encore à se fragmenter.

Alors, maintenant, il faut que je réponde aux colles et aux interrogations que le Président Morel me pose souvent dans nos échanges. Je vais parler de la commission Kaspi, parce que je sais que vous attendez un mot là-dessus. Je vais vous parler même du 27 mai. Voyez, Monsieur Morel, je devance vos attentes mais je voudrais vous parler aussi, peut-être, de l'inquiétude que je sens poindre dans vos propos.

Qui va gérer, demain, les associations de mémoire de la seconde guerre mondiale ? Qui sera là pour porter cette flamme ? Évidemment, c'est une question importante, alors je reviens sur la parabole du 90<sup>e</sup>. C'est vrai que nous sommes là, affairés dans ces problématiques du 90<sup>e</sup> anniversaire donc, paradoxalement, les questions de la pérennité de la mémoire de la Résistance peuvent nous paraître moins urgentes et il faut que nous fassions attention. Nous étions la semaine dernière à Washington avec Jean-Marie Bockel où nous avons décoré le dernier poilu américain. Je dois vous dire que pour nous, il y a un prisme déformant. À force de travailler sur la première guerre mondiale, nous avons tendance à considérer que nous avons tout le temps pour nous préoccuper de cette mémoire de la seconde guerre mondiale et nous avons tort. C'est maintenant qu'il faut travailler avec vous, à vos côtés.

Les réponses aux questions que vous avez soulevées Monsieur le Président, vous les avez vous-même données. Ce sont les fondations, c'est la Fondation de la Résistance, c'est la Fondation de la France Libre. La Fondation de la Résistance qui poursuit ce travail d'intégration des associations qui sentent, aujourd'hui, qu'il est urgent pour elles d'être confortées.

Il faut absolument que les pouvoirs publics soient au côté de la Fondation de la Résistance dans les dix prochaines années pour ce travail. Je crois que nous en avons parfaitement conscience. Cette action, il faut que nous la confortions sous tous ses domaines : l'immobilier, les ressources humaines, [...]. Il y a une jeune génération d'historiens qui arrivent, qui se passionnent pour cette épopée héroïque de la Résistance, des Résistances. Je sais que ce n'est pas la même chose. Je n'ignore rien des débats qui, entre témoins et historiens, ont animé beaucoup les colloques de ces vingt dernières années. Mais je vous supplie de nous faire confiance, nous jeunes historiens, dans ce travail de mémoire et d'histoire. C'est pour nous un engagement scientifique et professionnel, mais je crois que c'est aussi une cause sacrée. Vous savez, ce n'est pas par hasard que cette génération de jeunes historiens s'empare de ces sujets. Il n'y a pas de hasard. Derrière chaque jeune thésard ou jeune historien, qui fait un mémoire de DEA ou de maîtrise sur vos sujets, sur vos engagements, il y a toujours quelque chose de passionnel, de familial, ne l'oubliez pas ! [...] C'est quelque chose de très vivant. C'est pour cela que moi je fais, comme l'a rappelé le Président Morel, la biographie d'un homme qui est mort en mai 44, que le général Levy connaît bien, qui s'appelle Jacques Binguen. Donc je vis avec ces morts tous les jours : tel Claude Bouchinet-Serreulles qui nous a quittés et ils sont tous toujours vivants.

Aussi paradoxal que cela puisse vous paraître, j'ai travaillé, assez longuement, avec Daniel Cordier. Nous sommes passionnés par notre travail et ne vous croyez pas dépossédés de ces sujets lorsque les historiens s'en emparent. [...] Il est temps pour vous d'accueillir cette génération de jeunes historiens et de jeunes historiennes dans les associations et dans les fondations. Il faut les attirer et les accueillir et c'est à eux que vous pouvez passer le relais. [...] Nous sommes passionnés par cette histoire, cette histoire est la nôtre, notre héritage.

Alors maintenant, il faut que je vous parle de Kaspi. Avec la commission Kaspi, il y a eu une erreur de communication importante dans la façon dont cette commission a démarré ces travaux. Je crois qu'il y a une erreur de marketing. Vous avez pu avoir le sentiment que vous étiez exclus de la commission Kaspi en ce sens où vos associations n'ont pas été appelées à siéger dans la commission. Ce choix n'était pas un choix d'exclusion. C'était un choix pratique qui s'est un peu retourné contre lui. Plutôt que de se lancer dans un choix arbitraire des associations qui pouvaient être appelées à siéger auprès de cette commission, il a été décidé de les entendre toutes. Si vous avez pu avoir le sentiment que le monde combattant en était écarté, je crois qu'il n'en est rien.

Il y a, dans cette commission, des gens qui connaissent parfaitement vos sujets, ceux de la Résistance et de la seconde guerre mondiale. Il y a Robert Belot, historien d'Henri Fresnay et du mouvement Combat, il y a Jean-François Sirinelli un des plus grands spécialistes du 20<sup>e</sup> siècle, il y a Emmanuel Leroy-Ladurie un de nos plus grands historiens, il y a le contrôleur général Delbos Président du Souvenir français, il y a des professionnels de vos questions et de vos problématiques.

Cette erreur de forme a généré de vrais problèmes de fonds.

Rumeur n°1 : la commission Kaspi est là pour supprimer des commémorations, FAUX.

Rumeur n°2 : la commission Kaspi est là pour instaurer un « Memorial Day » à la française, FAUX.

Rumeur n°3 : la commission Kaspi est là pour réduire le nombre des manifestations, FAUX.

La commission Kaspi est là pour proposer une réflexion au gouvernement. Autrement dit, la commission Kaspi propose, le gouvernement dispose. Je crois que c'est une première chose très importante. Deuxièmement, le professeur Kaspi vient de rendre ses travaux. Je vais vous en dire un mot, mais je ne peux pas vous révéler le contenu parce que le Ministre lui-même est en train de lire le rapport. Mais je peux vous dire qu'il n'y a rien d'inquiétant dans cette réflexion. Quelles étaient les questions de départ :

- 1) Y a-t-il trop de commémorations en France ?
- 2) Comment assurer la pérennité de ces commémorations, c'est-à-dire qui ira demain aux commémorations ? Comment attirer les jeunes dans ces commémorations ? Comment les rendre attractives, comment rassembler tous les Français, toutes les composantes de la société française autour de ces commémorations ?
- 3) Une réflexion sur le tourisme de mémoire qui est très important mais je dirai qui n'est pas au cœur de la préoccupation première qui est la vôtre, c'est-à-dire va-t-on supprimer des commémorations.

**Va-t-on supprimer des commémorations ?** Non, ce qui se dégage des premières orientations de ce rapport, c'est une réaffirmation du caractère intangible du 11 novembre, du 8 mai et du 14 juillet. Cela ne veut pas dire que l'on supprime les autres, mais cela veut dire qu'il faut qu'on se pose la question du renforcement d'un certain nombre de commémorations pour que l'ensemble de la nation française se rassemble dans la plus grande cohésion autour de ces grandes commémorations. C'est cela le problème de la commission, ce n'est pas de dire : il y a trop de commémorations, il n'y a qu'à en supprimer. Ce n'est pas de se dire : cela nous ennuie, cela ennuie les préfets, cela dérange les municipalités. Ce n'est pas ça le problème, le problème est bien de savoir comment garantir l'attractivité de ces commémorations aujourd'hui.

Alors, je vais vous dire un scoop : il n'y aura pas un « Memorial Day » à la Française. Mais c'est au Ministre de vous le dire. Mais moi, j'ai eu de longs échanges avec le professeur Kaspi qui est un spécialiste du 20<sup>e</sup> siècle et qui, de plus, familialement, est très lié à la seconde guerre mondiale. Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir sur les réflexions de cette commission Kaspi, d'autant que c'est une commission qui va rendre son rapport au ministre et ensuite vous rencontrer, vous entendre, vous envoyer ce rapport et recueillir vos commentaires. Voilà, je voudrais rassurer le président Morel et vous tous. Il n'y a rien d'inquiétant. Il n'y a pas de volonté de dire que le 11 novembre est plus important que le 8 mai, il n'y a pas de volonté de dire que tel événement est plus important qu'un autre.

J'ai été beaucoup trop long et je voudrais ajouter un mot sur le 27 mai, même si la question n'a pas été posée. Nous recevons beaucoup de courriers, grâce à l'activité intense du président Morel et de certains d'entre vous, pour demander aux pouvoirs publics d'instituer une nouvelle journée nationale le 27 mai qui, comme vous le savez évidemment tous ici, marquerait la première réunion du CNR à Paris.

*(Protestation du Président Morel, de la tribune et dans la salle : le CAR n'a jamais soutenu cette demande qui émane très probablement de l'ANACR).*

Nous reconnaissons tous l'importance du 27 mai pour la famille gaulliste puisque cela permet au général de Gaulle de s'imposer face à Giraud et aux alliés qui étaient plutôt récalcitrants, mais aussi pour toutes les familles et les composantes et les sensibilités de la Résistance intérieure à cause du caractère œcuménique de cette réunion qui a réuni les forces politiques et syndicales de la Résistance intérieure. On en est parfaitement conscient. Je dois vous avouer qu'alors que nous sommes en plein dans la réflexion sur l'inflation des commémorations nationales qui est le sujet de la commission Kaspi, cette affaire du 27 mai nous trouble. Ça ne veut pas dire évidemment qu'on Y est opposé et l'on attend vos commentaires sur cette affaire.

*(Nouvelle protestation pour indiquer que la réponse du CAR a toujours été réservée à propos de cette demande.)*

*(En réponse à l'intervention renouvelée de Pierre Morel à propos de la déception de l'ensemble du monde combattant de ne constater aucune représentativité de ce dernier dans la composition de la commission Kaspi, Monsieur le conseiller Zimet s'exprime ainsi :)*

Alors, solution de facilité pour nous : cette commission a été créée par notre prédécesseur Monsieur Marleix. Mais nous n'avons pas voulu jouer ce jeu là. Je ne vous dis pas que nous aurions mieux fait les choses, je ne sais même pas si nous aurions eu l'idée de cette commission. Jean-Marie Bockel a choisi d'assumer les travaux de cette commission. Nous avons pris le train en marche et nous avons assumé le problème que j'ai évoqué tout à l'heure, c'est-à-dire ce choix qui a été fait depuis le début. Peut-être aurait-on fait les choses différemment, je ne peux vraiment pas vous dire autre chose mais je peux vous dire que Jean-Marie Bockel sera disponible pour essayer de rattraper ce vice de forme, dans la concertation avec les associations.

*(Pour conclure Monsieur Zimet reprend la pensée suivante de Serge Barcellini.)*

Serge Barcellini a découpé le temps en disant : Il y a le temps du souvenir où ceux qui commémorent sont ceux qui ont participé aux événements, puis le temps de la mémoire où ceux qui commémorent sont des témoins des événements que l'on commémore et une troisième phase, dans laquelle nous entrons pour la première guerre mondiale, qui est le temps de l'histoire où ceux qui commémorent ne sont ni les témoins ni les protagonistes et c'est dans cette troisième phase que nous avons besoin de la caste des historiens, de la profession historienne, des enseignants mobilisés parce que c'est sur eux que repose la transmission des savoirs sur la première guerre mondiale et la seconde guerre mondiale, donc c'est cela que je me permettais de dire.

*(Jacques Vico pose la question de l'indemnisation des orphelins de guerre et du devoir. Il indique que de multiples textes existants ont régularisé des situations mais il reste malheureusement la situation des orphelins du devoir dont les pères ont été tués en service et Monsieur le Président de la République avait indiqué qu'il avait demandé au gouvernement de lancer dès que possible les travaux permettant d'aboutir à un décret unique qui remplacera et complètera ceux de 2000 et 2004, en instituant une mesure de réparation pour tous les orphelins).*

Réponse de Monsieur Zimet : Je vois que vous avez gardé les meilleurs sujets pour la fin. C'est une question très importante et je vais être très honnête avec vous. Elle n'est pas de mon niveau, ni de mon ressort, en ce sens qu'elle est traitée maintenant par Matignon parce que si, sur le fond, il y a une injustice que tout le monde reconnaît (le caractère non universel de cette mesure pose un problème de fond), il faut aussi être très clair, cette universalisation pose un problème budgétaire qui est une véritable bombe à retardement budgétaire et le Préfet Audouin a remis un rapport récemment qui est en train d'être épluché. Je ne vous cacherai pas que c'est un véritable casse-tête.

## CÉRÉMONIE À LA DALLE DES FUSILLÉS



◀ Dépôt de gerbe par Mesdames Jacqueline Leitmann, Geneviève Mathieu et Denise Vernay



◀ Dépôt de gerbe par Messieurs François Perrot, Pierre Morel et Pierre Demalvilain



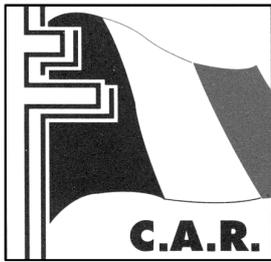
▲ **Monsieur Michel SUCHOD**,  
Directeur du cabinet de  
Monsieur Jean-Marie Bockel.



▲ Salut aux morts – Minute de silence.

Annonce des poèmes par le représentant du protocole. ►





## PRIX LITTÉRAIRE DE LA RÉSISTANCE

### INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DU CAR

Le 15 février dernier, je vous remerciais de vous voir toujours aussi nombreux à la remise du Prix littéraire de la Résistance auquel le Comité d'Action de la Résistance est tant attaché. Aujourd'hui, je vous renouvelle mes remerciements.

La remise de ce Prix, créé en 1961 par le CAR, Prix qui est une manifestation du devoir de mémoire qui nous incombe à nous les survivants, les derniers témoins, revêt, cette année, un caractère particulier.

Ce Prix est celui du soixantième anniversaire de notre Comité.

En effet le Comité d'Action de la Résistance - je l'ai rappelé ce matin, lors de notre Assemblée Générale - a vu le jour en 1948, sur l'initiative de Résistants authentiques, sans états de services hypertrophiés, qui voulaient se défendre contre les tentatives de réhabilitation de Pétain, du gouvernement de Vichy et de la résurgence du nazisme.

Je voudrais remercier Monsieur Christian Poncelet qui a permis, pour la deuxième fois cette année, que cette remise se déroulât dans ces lieux prestigieux du Palais du Luxembourg.

Monsieur le Général Pierre de Villiers, chef de cabinet Militaire de Monsieur le Premier Ministre, nous fera part du message de Monsieur François Fillon. Je lui demanderai d'être notre interprète pour lui dire combien nous lui sommes reconnaissants de l'intérêt et du soutien qu'il porte au Comité d'Action de la Résistance, et de lui exprimer toute notre gratitude et nos remerciements.

Que soient remerciés : Monsieur le Président du Jury Yves Guéna, Madame la Secrétaire Générale, Denise Vernay, les membres du Jury, Madame la Secrétaire administrative Yvette Paulin, Madame Elie-Jacques Picard. Nous leurs devons la pérennité de ce prix.

Pour conclure, je rappellerai ce qu'écrivait Charles Verny - un de mes prédécesseurs à la Présidence du CAR - dans son compte rendu de mandat, en 1994 : « *Ce Prix est moralement important et donc il convient de prévoir sa continuité même lorsque le CAR aura disparu.* »

Merci Monsieur le ministre, je vous cède le micro.



Vue de l'assistance pendant l'intervention du Président Morel

Au premier rang, de gauche à droite : Christine Levisse-Thouzé, le Général Pierre de Villiers, M. Jean-Marie Bockel, le Président Guéna, M. Alain Schlumberger, M. François Perrot, Mme Denise Vernay... ; Au deuxième rang, au centre : le Préfet Enfrun, Mme Odette Christienne.

Merci beaucoup, Monsieur le Président, de votre accueil chaleureux.

Je veux tout d'abord saluer les sénateurs qui, en leur belle maison, seraient parmi nous ce soir. Saluer également - et il a bien voulu prendre la parole après moi alors que le protocole était prévu autrement - saluer le président Yves Guéna qui m'a fait l'honneur de me demander d'être présent aujourd'hui pour la remise du prix littéraire de la Résistance, ainsi que le président du Comité d'Action de la Résistance Pierre Morel dont je voudrais saluer l'engagement présent pour faire vivre la mémoire de la Résistance, à travers le CAR notamment, dont je sais que nous célébrons le soixantième anniversaire. Je suis très heureux de les retrouver l'un et l'autre.

Je connais le président Guéna de longue date. J'ai été jadis l'un de ses fidèles lecteurs et nous avons également eu l'occasion de nous rencontrer lors de précédentes fonctions qu'il a pu exercer, au niveau local et au niveau national, et il me rappelait encore tout à l'heure, lorsque nous étions avec le Président de la République, le premier Ministre et la Chancelière à Colombey-les-deux-Eglises, combien il souhaitait que je puisse être des vôtres cet après-midi.

En fait, nous avons été, avec mon équipe, des vôtres depuis ce matin puisque, tant mon collaborateur Joseph Zimet qui a passé la matinée avec vous, que Michel Suchod qui était là pour le dépôt de gerbe, nous avons donc successivement, et moi à présent, nous avons été à vos côtés tout au long de cette journée. Je dis cela simplement et en présence du Préfet Enfrun, directeur de l'ONAC, parce que nous attachons évidemment une grande importance aux initiatives que vous prenez.

Je veux profiter de l'occasion que vous me donnez pour vous dire que j'attache aussi une grande importance à la seconde guerre mondiale. Je vous dis cela parce que vous avez peut-être le sentiment, en ce moment, que nous consacrons beaucoup d'énergie aux commémorations du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1918. En même temps, c'est un temps fort et l'on ne comprendrait pas que nous ne mettions pas tout en œuvre pour faire vivre ce passage de la mémoire au souvenir et à l'histoire.

Quand j'étais petit garçon et que j'étais aux rencontres annuelles, en promenades dans les Vosges, au vieil Armand avec l'association d'anciens combattants de la deuxième guerre que présidait mon papa, je côtoyais les anciens de la guerre de 14 qui me racontaient ce qu'ils avaient vécu, les tranchées. Pour moi, c'est la génération qui peut dire cela, après c'est l'histoire. Mais ce moment fort ne nous empêche pas, dès à présent, de préparer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale et, étape par étape, nous aurons toute une série de temps forts de mémoire auxquels nous travaillons dès aujourd'hui et je compte bien m'appuyer sur vous ici présents pour réussir ces commémorations. Vous trouverez d'ailleurs auprès de moi et auprès de mes collaborateurs - je vous ai dit combien ils étaient attentifs à vos travaux, y compris ceux d'aujourd'hui - vous trouverez auprès d'eux une écoute attentive sur ces questions et notamment sur la Résistance tout particulièrement.



S'agissant de la remise du prix d'aujourd'hui, je sais que, malheureusement, Monsieur Etienne Schlumberger, acteur et auteur de ce livre, avec son cousin Alain Schlumberger ici présent, ne pouvait être des nôtres pour des raisons de santé. Naturellement nos pensées vont vers lui aujourd'hui alors qu'il est doublement à l'honneur à la fois comme auteur de cet ouvrage intitulé *Les combats et l'honneur des forces navales françaises libres // 1940 – 1944* que j'ai pu feuilleter, regarder et cela m'a donné envie de le lire, mais aussi comme acteur et témoin de cette épopée héroïque de la France libre sur les mers du globe.

Si les Français peinent à comprendre parfois le sens de la France Libre qui vit le général de Gaulle partir seul à Londres, rejoint d'abord par une poignée de compagnons, et emporter avec lui l'honneur et la grandeur de la France, il faut dire que les forces navales françaises libres constituent l'une des plus belles réussites de la France Libre. Les forces navales libres, c'est à la fois une admirable réussite respectée comme telle par l'Amirauté britannique pourtant peu encline aux compliments au début de la France Libre, c'est le succès de l'amiral Muselier créateur de ces FNFL, ces forces navales françaises libres, c'est aussi l'épopée silencieuse de tous les marins morts au combat, salués par le général de Gaulle dans ses « Mémoires » évoquant « *ces marins noyés que bercent pour toujours les vagues de l'océan* » – sans oublier d'ailleurs les marins du commerce, car les forces françaises libres, c'est aussi une contribution vitale pour l'accompagnement et la sécurisation des convois de l'Atlantique qui appuient l'effort de guerre français et allié.

Alors, après l'ouvrage de référence de **l'amiral Chaline** sur les FNFL, il y a quelques années, voici donc un nouvel ouvrage essentiel, vivant, qui permet d'enrichir encore davantage notre connaissance de l'action en mer de la France Libre au service de la cause alliée. Avant de terminer ce propos, je voudrais vous dire encore une fois combien j'attache d'importance à ce travail de transmission de témoin. Je sais, Monsieur le Président, qu'il y a parmi vous un certain nombre de Résistants qui commencent à se dire : « *Mais après nous, quand nous ne serons plus valides, quand nous ne serons plus là, comment se fera ce passage de témoin ? Bien sûr il y a le travail des historiens, bien sûr il y a le travail de l'éducation, bien sûr il y a les nouveaux médias, mais est-ce suffisant, est-ce qu'il n'y a pas une dimension engagée, une dimension volontaire même volontariste qui risque peu à peu de disparaître ?* »



L'Amiral Chaline après la remise du Prix littéraire de la Résistance

Bien sûr, d'une manière ou d'une autre, les choses changeront mais le plus important et je pense que vous le ressentez comme tel, c'est qu'il y a, parmi vous des compagnons, des amis qui sont déjà des générations suivantes et qui sont partie prenante de votre travail, de votre combat. Je pense que notre responsabilité, la responsabilité du gouvernement de la République, la responsabilité tout particulièrement de mon département ministériel, la responsabilité des grandes associations qui perdureront, la responsabilité de l'éducation, la responsabilité également de tout citoyen engagé, que ce soit dans le travail éducatif, dans le travail mémoriel, dans les médias, c'est de réussir le passage de témoin aux jeunes générations. Les jeunes générations : moi, je suis père de famille, mes plus jeunes enfants sont encore adolescents et, souvent, dans les clichés un peu vagues, dans une grande méconnaissance. Oui et non, car dès que ces jeunes ont la possibilité, ont l'opportunité de comprendre, de voir, d'apprendre que les jeunes gens, qui ont été les héros de la Résistance, étaient des jeunes comme eux avec un idéal, des projets de vie, une envie de vivre et d'aimer et qu'à un moment donné à travers cette aventure terriblement risquée mais portés par un idéal terriblement fort, ils ont tout risqué et parfois perdu leur vie,

je peux vous dire que cela leur parle, je peux vous dire que pour eux, ce n'est pas ringard, ce n'est pas de l'histoire ancienne, ça leur parle.

Donc ce combat là qui est au cœur du pacte républicain, je dirais même de la cohésion nationale, c'est un combat qui va continuer et c'est le devoir sacré de la génération qui vous suit envers les autres générations, mais encore avec vous et, bien sûr le moment venu, par delà. Et je le dis, ce ne sont pas des mots, c'est chez moi une conviction profondément ancrée de continuer à faire passer ce message. Les démarches qui sont les vôtres, extrêmement concrètes, des ouvrages comme celui-la vont avoir des suites, ainsi que le travail qui est fait avec les nouveaux médias. Ce travail, nous le faisons, nous sommes à vos côtés, nous avons des outils pour le faire mais surtout, le contact direct qu'il peut y avoir doit être démultiplié, chaque fois que cela est possible. A nous de le rendre possible.

Nous avons une réflexion pour respecter toutes les commémorations, les rendre vivantes, encore plus vivantes, les rendre encore plus porteuses de cette transmission. C'est notre devoir sacré. Cela je tenais à vous le dire et aussi à vous assurer de mon engagement. C'est pourquoi je suis très heureux d'avoir été invité par à cette manifestation.

## ALLOCUTION DE MONSIEUR YVES GUÉNA,

### PRÉSIDENT DU JURY

Nous avons, cette année, décerné le Prix littéraire de la Résistance à l'ouvrage « Les combats et l'honneur des Forces Navales Françaises libres » d'Etienne Schlumberger, ancien officier des FNFL, avec son neveu Alain Schlumberger comme co-auteur.

Le jury a aussi donné une mention spéciale à Anne Vallaeys pour son remarquable « Dieulefit ou le miracle du silence », une bourgade qui, du début à la fin de l'occupation, sut abriter ceux qui auraient pu être pourchassés par l'occupant.

S'agissant du livre de notre lauréat, il comporte deux messages. D'une part, un rappel des combats auxquels a participé l'auteur sur les navires portant la Croix de Lorraine au pavillon de beaupré, d'autre part, une dénonciation de l'incroyable comportement des amiraux restés fidèles à Vichy.

\*

\* \*

Voici quelques uns des faits d'armes de notre camarade Etienne Schlumberger. Sorti de polytechnique, il choisit le Génie maritime et reçoit une formation rapide, car la guerre est déclarée. Il est affecté à Cherbourg avec mission d'achever la mise en état de quatre sous-marins de poche en construction. Déjà, il fait la preuve de son indépendance d'esprit ; alors que les ordres sont de mettre l'accent sur l'armement de ces sous-marins, il juge, lui, que pour un navire, la priorité est d'être en état de naviguer. Bien lui en prit, car en raison de l'avance ennemie, les navires stationnés à Cherbourg vont recevoir l'ordre de rejoindre l'Angleterre. Ils appareillent dans la journée du 18 juin. Et grâce aux diligences de Schlumberger, les quatre sous-marins pourront traverser la Manche.



Lui-même prend à son tour la mer. Arrivant en Angleterre, il est informé de l'Appel du général de Gaulle. Il répond aussitôt; il se présente à l'amiral Muselier et lui dit qu'il entend servir non comme ingénieur, mais en tant qu'officier de marine. Devant l'hésitation de Muselier, il réplique que sinon il s'engagera dans la Royal Navy. Muselier, face à cette détermination, le nomme enseigne de vaisseau.

Et Etienne Schlumberger va connaître la vie exaltante des combats. Il sera de l'expédition de Dakar où il essuie le feu de la marine Vichyste. De Gaulle poursuit vers le Cameroun et l'Afrique équatoriale qui viennent de le rallier. Au Gabon, le gouverneur, après avoir hésité, se dérobe. Et il faut faire donner les armes. Schlumberger est sur le « Savorgnan de Brazza » commandé par Thierry d'Argenlieu. Un navire vichyste de même tonnage, le « Bougainville », l'attaque. C'est un cas unique dans l'histoire de la marine française ! Le « Brazza » l'emporte et le Gabon rejoint de Gaulle.

Après avoir opéré en mer durant la campagne d'Erythrée, Schlumberger regagne l'Angleterre où il retrouve les sous-marins. En qualité de commandant de bord, il accomplit des missions périlleuses dans les fjords de Norvège pour y déposer et récupérer des patrouilles qui opèrent en territoire tenu par l'ennemi.

Oui, ce sont des récits passionnants et, précisons le, car nous discernons un prix littéraire, écrits dans un style tout à fait remarquable.

Et nous voici au tournant de l'ouvrage.

En 1944, le commandant Schlumberger est affecté en Algérie. Il y retrouve des camarades des Forces Navales Françaises libres, ainsi que des officiers de marine qui, jusqu'en 1943, n'avaient pas rejoint le combat contre l'ennemi. Et, à sa surprise comme à celle de tous ses camarades des FNFL, il note de la part de ces ralliés tardifs, nul regret pour le temps mis à reprendre le combat, et vis-à-vis des FNFL, aucune marque de considération, mais de la réprobation, voire des sarcasmes.

Le livre « Honneur et combats des FNFL » va, à juste titre, fustiger les responsables de cet inacceptable comportement.

J'apporte ici une notation. Nous FFL, n'avons pas l'habitude de débattre des motifs de notre ralliement à de Gaulle. Quand on nous interroge sur ce point, nous répondons simplement que c'était une « évidence ». Oui, il est évident, lorsque l'ennemi occupe et souille le sol de la patrie, si l'on en a la moindre occasion, de poursuivre le combat.

Parallèlement, ne nous intéressent pas les motivations de ceux qui ont adopté l'attitude inverse. Aussi bien, Etienne Schlumberger et son co-auteur, Alain, s'en tiennent-ils à la dénonciation de ces amiraux qui, dans la ligne de Vichy, ont choisi la voie du déshonneur et qui, hélas, n'ont jamais cessé de s'y complaire. Ces amiraux. Je veux dire Darlan qui s'était rendu à Berchtesgaden pour recevoir les instructions de Hitler. Et les autres dont je ne citerai même pas les noms. Celui-là qui nous a fait perdre notre flotte de Mers El Kebir ; cet autre qui a maintenu au mouillage notre escadre d'Alexandrie, même lorsque la 8<sup>e</sup> armée britannique avec la 1<sup>ère</sup> division française libre se battaient à quelques dizaines de kilomètres de là pour barrer à Rommel l'accès au canal de Suez ; celui qui a donné l'ordre à notre escadre de Toulon de se saborder ; et, bien entendu, ceux qui leur ont obéi.

Etienne Schlumberger les dénonce avec vigueur et talent. Je ne vais pas reprendre tout ce qu'il a si bien exposé. Je m'en tiendrai à un seul exemple qui concerne Etienne Schlumberger lui-même.

Lorsque notre flotte à Toulon se retrouva engloutie, que firent ses officiers ? Eh bien, ils s'installèrent dans la ville et ils y constituèrent même un conseil de guerre pour juger et condamner ceux qui avaient rejoint de Gaulle, ceux qui n'avaient cessé de combattre pour l'honneur de la France, ceux qui avaient coulé des navires ennemis et non pas leurs propres navires !

Et ce conseil de guerre, en avril 1943, condamne Etienne Schlumberger aux travaux forcés à perpétuité, pour désertion en temps de guerre !

Mais qu'importait au commandant Schlumberger cette triste mascarade alors que le général de Gaulle allait lui conférer l'honneur suprême en le nommant Compagnon de la Libération.

**Lu par le Général Pierre de Villiers**

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,

Le Comité d'Action de la Résistance décerne chaque année le Prix littéraire de la Résistance à un ouvrage particulièrement significatif de l'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

Vous avez choisi de récompenser aujourd'hui les deux auteurs d'un ouvrage consacré à une page glorieuse de notre histoire, bien que fréquemment passée sous silence : la part prise par les Forces navales françaises libres dans la lutte contre les forces de l'Axe.

En décernant le Prix littéraire de la Résistance à Messieurs Etienne et Alain SCHLUMBERGER, le Comité d'Action de la Résistance manifeste une nouvelle fois sa vitalité, sa curiosité intellectuelle et son application constante à encourager la recherche sur cette période tourmentée.

Cette manifestation littéraire de haut niveau démontre la modernité du Comité d'Action de la Résistance, qui fête cette année son soixantième anniversaire. Soixante années de vigilance pour que demeure la mémoire de celles et ceux qui refusèrent la bassesse et la servilité. Soixante années de ténacité pour que perdurent les idéaux d'honneur, de justice et de liberté qui furent ceux de la Résistance et qui demeurent d'actualité.

Ces valeurs dont vous êtes les porteurs sont en effet nos valeurs ; celles d'une France généreuse et solidaire qui choisit le péril de la dignité face au confort du déshonneur.

Elles nous sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires dans notre mission d'éducation à la citoyenneté d'une jeunesse en quête d'idéal.

Je veux vous assurer de mon entier soutien dans cette oeuvre généreuse au service de la République.

J'adresse mes plus chaleureuses félicitations aux lauréats et mon plus fidèle et amical soutien au Comité d'Action de la Résistance.

**François FILLON**



### Allocution de Monsieur Alain Schlumberger



Merci Monsieur le Président, merci Madame la Secrétaire Générale et merci aux membres du jury d'avoir choisi notre livre comme Prix littéraire de la Résistance.

Vous ne couronnez pas tant une œuvre et un écrivain comme il convient pour un tel prix car, au-delà de l'hommage fait à Etienne, vous mettez à l'honneur les marins des Forces Navales Françaises Libres et ils méritent justice, comme l'an dernier vous aviez couronné la résistance des exilés républicains espagnols.

Trop de livres très convenables ont oublié ces marins cantonnés en Angleterre en juin 1940 ou évoqué une coupable indiscipline, l'irresponsabilité, le goût du lucre, et l'envie d'un avancement rapide. En vérité, ils sont une petite minorité à y être restés ou à l'avoir rejoint pour se battre, exilés de leur famille, et pour s'enfermer pendant des mois sur des avisos ou dans des sous-marins, tous solidaires, tous volontaires, endurants mais heureux.

Etienne tenait à rétablir cette vérité et à leur rendre justice ; c'est le sens de notre livre. Ces marins se sont battus dès l'automne 1940, isolés dans leurs missions spéciales comme les petits groupes de la Résistance intérieure.

N'oublions pas la spécificité de la situation de la Marine française à l'époque. Elle était puissante, pratiquement libre et invaincue en juin 1940 ; elle pouvait rejoindre le combat, notamment à Mers el-kébir en juillet 1940. Plus tard, niant l'évidence de son devoir, en novembre 1942, elle se sabordait et disparaissait à Toulon. Mais, comble de l'égarément et pour la petite histoire, il se trouvait dans le même Toulon au printemps 1943 un tribunal composé d'officiers de marine pour condamner à mort d'autres « déserteurs » et Etienne lui-même aux travaux forcés à perpétuité. Alors qu'au même moment, dans le même port, les Allemands et les équipes françaises dépouillaient les bateaux de guerre sabordés de tous les métaux, canons et autres instruments essentiels pour l'effort de guerre nazi chancelant ! Nous rappelons ces faits dans notre livre.

Il aurait été facile d'instruire le procès d'un tel fiasco. Etienne et moi, au prix de quelques discussions tendues, nous avons préféré essayer de comprendre pourquoi et comment des officiers de marine français honnêtes, sincères et intelligents ont presque tous renié leur engagement majeur et leur vocation : défendre leur patrie. Ils sont tombés dans un piège dramatique, fait d'un culte anormal de la discipline, d'une jalousie séculaire à l'égard de la Home Fleet et de la fierté d'avoir apparemment gardé la maîtrise de leurs majestueux bâtiments de guerre.

Etienne déteste être qualifié de héros ; il raconte, au gré des chapitres, le secret de son comportement. Apparemment, à quatre reprises il désobéit.

Avant juin 40 à Cherbourg, il s'assure que les quatre sous-marins dont il a la charge peuvent flotter plutôt que de mettre en œuvre des réparations de routine qui lui étaient prescrites ; ces sous-marins ont pu ainsi rejoindre l'Angleterre et, pour deux d'entre eux, participer aux combats.

Plus tard, en juillet 1940, désobéissant aux ordres de ses chefs, Etienne reste en Angleterre, fait bien rare parmi les officiers qui y sont cantonnés.

Quelques semaines après, l'Amiral Muselier veut lui confier un travail d'état major dans un bureau à Londres ; Etienne menace de s'engager dans la marine anglaise car il était resté là pour se battre.

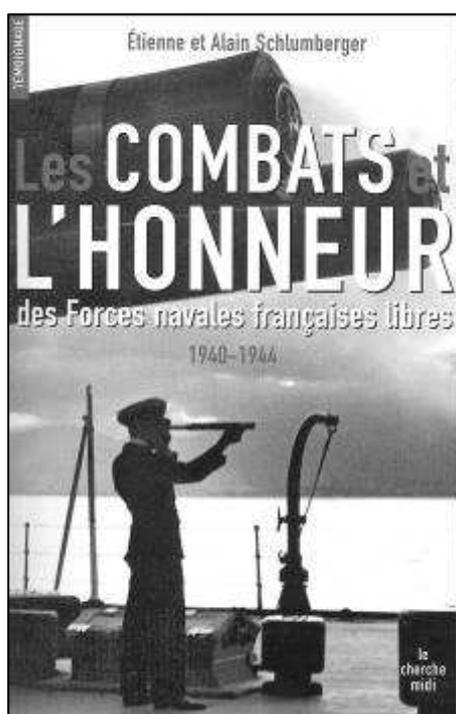
Enfin, second sur un aviso, il en prend le commandement à un moment tragique. Cet aviso était en quelque sorte la « voiture-balai » d'un convoi de cargos dont les deux tiers ont été coulés par les sous-marins allemands et il lui était interdit de se détacher du convoi et de s'arrêter ; pourtant il l'a fait pour sauver les marins survivants qui nageaient dans la nuit de l'Atlantique en attendant une mort certaine.

De fait, chaque fois dans des circonstances exceptionnelles, Etienne n'a pas désobéi ; il a obéi à une autorité supérieure à celle de ses chefs directs. **Cette autorité est sa conscience personnelle ; sa conviction qu'en toutes circonstances chaque individu est responsable**, quels que soient les ordres reçus. Ceci constitue pour lui l'impératif fondamental dans ses valeurs morales et il l'avait mis en pratique avant de le diffuser.

Ce comportement se retrouve chez tous les grands résistants et peut servir de modèle dans bien d'autres circonstances, notamment actuelles.

Je ne voudrais pas terminer ce petit exposé sans parler de quelques chapitres du livre consacrés à la vie dans un sous-marin, un peu bancal, dans les fjords de Norvège. Le froid, le relief, les tempêtes, les pannes, les attaques des navires ennemis, et la caresse des cordages des mines qui risquaient à tout moment d'exploser, tout était hostile, tout était danger. Et pourtant, non seulement il fallait survivre, se nourrir et se reposer dans une atmosphère confinée, mais aussi esquiver, naviguer et attaquer les cargos et les navires de guerre ennemis. Nous nous sommes régalés à essayer de restituer avec humour cette ambiance inimaginable. Car rien ne pouvait abattre le moral des quarante hommes de l'équipage du sous-marin, soudés dans leur combat pour la renaissance de la France et la liberté.

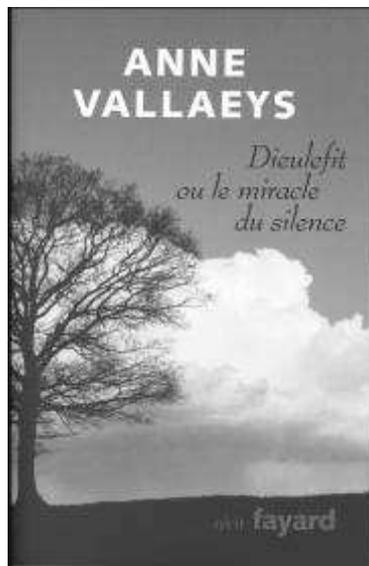
Merci encore, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du jury pour votre hommage à cette histoire de courageux marins trop souvent ignorés.



*L'ouvrage primé*

## Intervention de Madame Anne Vallaeys

*Une mention spéciale à été décernée à Madame Vallaeys pour l'ouvrage reproduit ci-dessous.*



Je vous remercie infiniment pour l'hommage que votre association, le Comité d'Action de la Résistance, rend au travers du livre à ces Résistants si singuliers et si méconnus que furent les Dieulefitois durant ces années noires.

Je ne me rappelle plus à quel écrivain on doit cette réflexion :

*« Les choses ordinaires ont plus de valeur que les choses extraordinaires, bien mieux ce sont elles qui sont extraordinaires. »*

Et Dieulefit c'est ça : à Dieulefit aucune invocation au sacrifice, aucune incitation à l'héroïsme, juste une résistance tranquille, une espèce de manière d'être qui consistait à considérer l'autre comme une personne en tant que tel, sans aucune distinction, qu'elle soit proche, qu'elle soit anonyme et aussi comme le rappelait Pierre Vidal-Naquet, qui comme tant d'autres a trouvé, enfant, refuge à Dieulefit, ce sentiment très fort que, dans ce pays d'héritage huguenot, une minorité se doit d'aider, de protéger une autre minorité surtout quand elle est persécutée. Et Vidal-Naquet disait également que c'est à Dieulefit qu'il a découvert la politique, non soixante

années plus tard, alors qu'une autre guerre faisait rage, celle d'Algérie, pour dire qu'à Dieulefit, dans cette terre, dans ce vieux pays, composé autant de parpaillots que de papistes, que de mécréants, prévaut une certaine idée de la république et de la liberté.

Pour finir, je voudrais citer encore une autre réflexion d'André Gide qui écrivait :

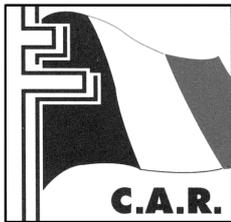
*« Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être, que par des insoumis »*

Je trouve que cette réflexion colle parfaitement aux Dieulefitois, à la geste dieulefitoise dans ces années sinistres et je me dis qu'au fond cette réflexion vaut peut-être en tout temps.

Monsieur Alain Schlumberger et la fille de Monsieur Etienne Schlumberger reçoivent le cadeau du Premier Ministre des mains du général Pierre de Villiers.

Au centre de la photo, en arrière plan, Madame Anne Vallaeys





**Nouvel arrêté, relatif au  
Service du Travail Obligatoire,  
paru au Journal Officiel de la République française.**

16882

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

5 novembre 2008

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

**Arrêté du 16 octobre 2008 fixant les caractéristiques de la carte de personne  
contrainte au travail en pays ennemi**

NOR : DEF0824826A

Le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants,

Vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, notamment ses articles L. 317 et R. 377,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La carte de personne contrainte au travail en pays ennemi est établie conformément au modèle annexé au présent arrêté. Elle comporte, au recto, la photographie du titulaire, l'indication de son état civil et de son domicile. Elle indique en outre la référence de la décision l'attribuant, ainsi que la période de contrainte. Elle mentionne également la date à laquelle elle a été établie et le lieu de délivrance.

**Art. 2.** – La directrice des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 16 octobre 2008.

JEAN-MARIE BOCKEL

ANNEXE

 Photo 3x4	République Française	PREFECTURE DE
		Service départemental de l'O.N.A.C.
<b>CARTE DE PERSONNE CONTRAINTE AU TRAVAIL EN PAYS ENNEMI, VICTIME DU TRAVAIL FORCÉ EN ALLEMAGNE NAZIE</b>		
	Décision n°	en date du
La qualité de personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi a été reconnue à :		
M	A	
Né le	à	Le
	DPT:	
Demeurant		Le directeur du service départemental
à		Le titulaire
Pour la période suivante :		
du		
au		

## DROIT DES PERSONNES CONTRAINTES AU TRAVAIL

(extraits du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre)

**Art. L. 313.** (décret n° 53-770 du 13 août 1953) Les personnes contraintes au travail en pays ennemi bénéficient des pensions prévues pour les victimes civiles de la guerre 1939-1945, dans les conditions fixées aux articles L. 203 bis et L. 213.

**Art. L. 316.** (décret n° 53-770 du 13 août 1953) Les bénéficiaires du présent statut ont droit, en qualité de victimes de la guerre, à tous les avantages d'ordre social mis à la disposition de ses ressortissants, combattants, prisonniers et déportés, par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

**Art. L. 317.** (décret n° 53-770 du 13 août 1953) Il est créé une carte qui est attribuée par décision du ministre des anciens combattants et victimes de guerre aux bénéficiaires du présent chapitre.



## Le nouveau Président du Sénat Monsieur Gérard LARCHER

Gérard Larcher est né le 14 Septembre 1949 à Flers (Orne). Vétérinaire rural pendant 14 ans, au service du régiment de cavalerie de la Garde républicaine, puis de l'équipe nationale des sports équestres.

Élu maire de Rambouillet en 1983. Conseiller Régional d'Île-de-France. Sénateur de 1986 à 1989, réélu en septembre 1995. Il a été vice-président du Sénat de 1997 à 2001. Président de la Commission des Affaires Économiques de 2001 à 2004. Après son passage au gouvernement en tant que Ministre délégué au Travail, à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle des jeunes, il est redevenu Sénateur le 1er octobre 2007. Réélu maire en mars 2008.

Président de la Fédération Hospitalière de France de 1997 à 2004. Au Sénat, Gérard LARCHER a présidé le groupe de travail relatif au Projet de Loi sur la Modernisation de l'économie. Il suit les dossiers de la réforme des institutions de la V<sup>e</sup> République.

Depuis la rentrée politique de 2007, deux missions lui ont été confiées par le Président de la République, l'une concernant les conditions de travail et des salaires, de juillet à octobre 2007, l'autre concernant les missions de l'hôpital dont le rapport a été remis, le 10 avril dernier, par Gérard Larcher au Président de la République.

Il a été élu Président du sénat le 1er octobre 2008. Il a aussitôt renouvelé sa confiance au CAR en fixant au 14 octobre 2009 la prochaine assemblée générale dans les salons du Sénat. Qu'il en soit remercié.

ASSOCIATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE



**Discours prononcé par Madame Lysiane Tellier**

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président du Conseil Général,  
Monsieur le Maire,  
Monsieur le Général,  
Monsieur le Colonel,  
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Nous venons une nouvelle fois de vivre des instants chargés de souvenirs et d'émotion et de combien d'émotion.

J'ai dit lors d'une précédente année que pour moi cette Cérémonie avait une âme, je le pense toujours et j'ajoute que grâce à votre présence Colonel, à vos Officiers, sous Officiers, aux Officiers de Réserve, en un mot à tous ces uniformes qui complètent la présence de nos drapeaux, vous tous apportez à notre célébration ce supplément d'âme qui sans vous lui manquerait. Mais de plus, cette année, comment exprimer notre joie devant la présence de tous ces jeunes venus volontairement nous accompagner ce matin et surtout accompagner nos Porte-drapeaux qui sont notre fierté et pour lesquels nous avons une véritable tendresse. Ils ont su comprendre que tous ces jeunes ressentaient l'honneur qui leur était fait d'être là présents au milieu d'eux.

Avant de remercier tous ceux grâce auxquels nous avons pu réussir cette réunion, je voudrais vous dire Général Combette combien nous avons été honorés par votre présence, vous dont nous savons à quel point votre dévouement à la cause de la Mémoire est immense et combien il occupe votre temps. Mais en restant ici partager notre déjeuner c'est, en plus de l'honneur, un très grand plaisir que vous nous faites. Soyez-en profondément remercié.

J'ai été réellement très émue ce matin car j'ai trouvé le spectacle de l'Esplanade exceptionnel, surtout qu'hier soir j'ai eu très peur que le mauvais temps ne décourage les bonnes volontés.

Mesdemoiselles, Messieurs vous m'aviez promis, lors de la remise des prix au concours de la Résistance et la Déportation, que vous seriez présents nombreux aujourd'hui.

Félicitations, vous avez tenu parole, je n'espérais pas un tel résultat, vous m'avez donné ce matin une grande joie, donc merci, un très grand merci.

Mes remerciements vont à tous de la même façon, aux services de la Préfecture, ceux de la Mairie de Suresnes, le 8<sup>e</sup> RT, la Police, la protection civile, messieurs Kimpynck, Ropars et Duvigneau avec leurs commissaires, les amis bénévoles comme Mrs Ourceyre et Jouin, le commandant Faber avec ses Réservistes, dont certains comme Monsieur Palacio qui, présent pour la 1<sup>e</sup> fois, nous a donné la preuve de sa compétence et de son dévouement comme tous les autres. A tous va ma profonde reconnaissance.

Mais je dois également dire toute la participation prise par l'Inspection d'Académie comme par tous les proviseurs et professeurs qui ont magnifiquement joué le jeu et aidé, dans toute la mesure du possible, en facilitant l'inscription des jeunes, me communiquant les informations et les accompagnant nombreux. Nous avons réalisé là une magnifique expérience et j'en suis infiniment reconnaissante aux uns comme aux autres.

Et puis merci à vous tous de votre présence fidèle, nombreuse, bravant le froid. Ce n'est que grâce à vous qu'existe toujours cette Cérémonie, et grâce à vous et aux nouvelles générations, qui j'en suis sûre viendront, qu'elle continuera d'exister.

Pour nous dont le temps est compté, nous sommes tous préoccupés par ce "devoir de mémoire." Je sais que l'on nous dit "maintenant c'est le temps des historiens." Peut-être, mais des témoins sont encore là, qui ont vécu avec leurs tripes toute cette période et ils savent qu'il faut aujourd'hui lutter contre cette tentation tellement française d'opposer les uns aux autres.

Qui aujourd'hui oserait établir une hiérarchie entre les mérites et les souffrances d'Honoré d'Estiennes d'Orves fusillé au Mont Valérien, et de Jean Moulin torturé à mort et décédé dans le train qui l'emmenait en Allemagne ? Qui oserait opposer un jeune Résistant fusillé en Île de France et un jeune de la France Libre qui après avoir traversé un déluge de feu et de sang est venu mourir en haut des falaises de Normandie.

Nous sommes réunis dans ce lieu qui, pour nous, respecte tous les sacrifices et tous les morts. Il y a la Clairière qui est en elle-même tout un drame et il y a la Crypte où, ainsi que l'a désiré le Général de Gaulle, sont réunis tous ceux grâce auxquels la France a retrouvé son honneur et sa liberté. Elle renferme toutes les formes de courage, toutes les formes de souffrances, toutes les morts.

Pour nous le Mont Valérien EST UN TOUT : la Chapelle, la Clairière, la Crypte. Et c'est ainsi que nous désirons léguer ce qui a été notre motivation, l'espoir qui nous animait alors. Mais le Mémorial précise de 1939 à 1945. Or qui se souvient qu'en 39/40, en quelques jours seulement, la France a perdu 130000 tués au combat dans des luttes désespérées ? Qui se souvient des 37 cuirassiers tués en défendant l'entrée de Seaulieu, qui se souvient des Saint-cyriens se battant le long de la Loire, qui se souvient des Cadets de Saumur se lançant à l'assaut avec leurs chevaux ? Pourtant il a fallu leur exemple à tous pour que d'autres, après eux, soient animés du désir de reconquête. Mais la crypte entretient leur souvenir comme celui de tous les autres.

### *Le souvenir... Se Souvenir!!*

Si notre monde devient moins superficiel, moins égoïste et si nous savons expliquer à ces jeunes, pleins de bonne volonté, ce que le passé leur lègue et ce qu'il a coûté, je suis certaine qu'ils adhéreront à notre sens des valeurs de civisme et de solidarité et qu'ils comprendront ce que signifie le mot: **Patrie**.

Je vous remercie.



## LA VOIX DE LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

### AVIS DE RECHERCHES (suite)

La bibliothèque de la Fondation de la Résistance conserve une collection de la revue « *LA VOIX DE LA RÉSISTANCE* » publiée par le CAR depuis sa création. Mais certains numéros manquent (voir la liste ci-dessous).

La Fondation souhaiterait compléter sa collection.

année	Numéros recherchés
1969	132
1970	137 + 138 + 139
1971	140 + 141 + 142
1972	143 + 144
1973	145
1974	146 + 147 + 149
1975	150 + 151 + 152 + 153
1976	154 + 155 + 156 + 157
1977	158 + 159 + 160 + 161
1978	162 + 163 + 164 + 165
1979	166
1980	168 + 169
1981	171
1988	177
1989	179 + 180
1990	182 + 183 + 184 + 185
1991	187 + 188 + 189
1992	190 + 192 + 193
1993	194 + 195
1997	209 + 210
1998	212 + 213
1999	218
2000	219 + 220 + 221 + 222
2004	235

Si vous avez en votre possession un ou plusieurs exemplaires dont les numéros sont signalés dans ce tableau ou dans celui qui a été présenté dans le numéro précédent de *La Voix de la Résistance* (N°250), nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous l'indiquer, soit en nous le signalant par écrit au Comité d'Action de la Résistance (45-47 rue Lacépède, 75005 Paris) soit en téléphonant au 01 47 07 02 95, ou aussi par mél à l'adresse : [ej.p@laposte.net](mailto:ej.p@laposte.net).



## LA VOIX DES ASSOCIATIONS

### Les activités de l'AERI

*Intervention de Madame Laurence Thibault,  
lors de l'assemblée générale du Car, le 15 octobre 2008.*

L'AERI (Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure) a été créée par des membres du CAR en 1993. Maintenant, elle est affiliée à la Fondation de la Résistance.

#### LES CD et DVD

Le 17<sup>e</sup> vient d'être édité. Les derniers édités concernent la Drôme, le Vercors, le Doubs, le Cher, les Landes et, dans les mois à venir, nous allons faire paraître la Haute-Garonne, la Charente maritime, la Loire et le Gard.

#### LE PROJET DE MUSÉE VIRTUEL

Le deuxième travail très important pour nous est le projet de musée virtuel piloté par la Fondation de la Résistance et dont nous n'avons toujours pas défini le nom. Le nom sera précisé dans les mois qui viennent. Nous avons eu beaucoup de travail pour lancer le projet et nous n'avons pas eu le temps d'avancer sur ce nom. Ce projet va permettre de s'affranchir de toutes les contraintes de conservation, de continuer à mettre à la disposition, à portée de tous, les acquis de la recherche. Il va aider à valoriser toutes les collections publiques où privées et mettra des outils pédagogiques à la disposition de l'éducation.

Les premières expositions thématiques devraient probablement être :

- une exposition sur le Mont Valérien qui va être faite en partenariat avec la DMPA
- une exposition thématique sur la prison d'Esse qui va être réalisée avec l'Association nationale des Résistants et Patriotes emprisonnés à la prison d'Esse.

D'autre part, l'Institut National de l'Audiovisuel travaille actuellement à une convention concernant l'exposition permanente et thématique.

#### MISE À DISPOSITION D'ARCHIVES

Nous sommes en train de préparer, avec différents organismes, des conventions pour mettre des archives à disposition.

Les Archives départementales des Yvelines travaillent aussi à la rédaction d'une convention avec le musée virtuel et des musées locaux avec lesquels le travail avance bien, essentiellement la Drôme, le Vercors, le musée Provence-Alpes-Côte d'Azur et le musée d'Île de France.

Enfin, nous venons - et nous en sommes particulièrement heureux - d'obtenir le soutien du ministère de l'Éducation nationale.

#### ACTION VALEUR

Enfin dernière action de l'AERI dont je tenais à vous parler : c'est l'« Action Valeur » que nous menons, en partenariat avec l'ONAC, dans les établissements scolaires. L'idée est de susciter un engagement d'action, de motiver les jeunes à prendre conscience de leur valeur et à soutenir un projet.

Je peux vous donner deux ou trois exemples récents qui viennent d'être mis en place :

- au Lycée de Chelles, en Seine et Marne, il y a un projet de documentaire, qui est en cours, par des premières S qui ont une option « cinéma » et qui ont réaliser un documentaire avec des collégiens déficients visuels ;
- au LEP René Cassin, dans le 16<sup>e</sup>, les premières années de BEP secrétariat tentent de faire réaliser un monument dans Paris contre le racisme ;
- à l'IME (Institut Médico-Educatif), en Loire atlantique, des jeunes ont souhaité s'occuper des espaces verts d'une maison de retraite et maintenant ils entament, avec les personnes âgées de la maison de retraite, une action commune centrée sur le thème de la Résistance.

Nous travaillons à la fois dans les collèges, les lycées, les écoles avec des classes de CM2, dans les LEP, les Maisons rurales et les IME. Voilà, pour l'essentiel.



82 rue des Pyrénées - 75020 Paris  
Métro : Mairie de France  
☎ : 01.43.71.48.50

## O.R.A.<sup>1</sup>

### LE MOT DU PRÉSIDENT

L'association des anciens de l'ORA a été formée, dès la Libération, en totale continuité avec l'ORA combattante. Longtemps les priorités ont porté sur l'entraide et sur l'assistance aux familles. Quand je suis arrivé au conseil d'administration, il importait de poursuivre les travaux et les recherches sur le parcours de l'ORA pendant la guerre.

Aujourd'hui, autant qu'il est possible, la mémoire de l'ORA est à jour. L'ouvrage du colonel de Dainville, publié en 1974, demeure la référence. Sont venus s'y ajouter une masse importante de documents, de nombreux témoignages, une série d'études régionales. De la sorte, la mémoire de l'ORA est constituée au mieux. Le Service Historique de la Défense, qui en a déjà reçu une partie, en sera dépositaire. Parallèlement étaient établis le Mémorial et le Fichier. Celui-ci est en cours d'informatisation. Sur ce plan, l'avenir est assuré.

Quant au livre de Bernard de Boisfleury, il dépasse les limites de l'ORA, en la situant dans le contexte général de la participation de l'armée à la Résistance.

Reste la situation de l'association elle-même. Cette question essentielle a déjà été présentée. Elle est rappelée plus loin dans ce bulletin, sous le titre « **Demain?** » (*Voir ci-dessous*) En 2009, une assemblée générale extraordinaire devra choisir entre deux réponses : la dissolution ou la prolongation sous une forme allégée.

La dissolution, ce n'est pas la disparition. L'ORA continue d'être présente au sein de la Fondation de la Résistance.

La prolongation sous une forme allégée signifie une association réduite à une figuration, ne disposant plus de moyens significatifs.

En tout état de cause, dans l'une ou l'autre réponse, le dernier carré des anciens de l'ORA sera toujours là. Il restera à Paris une équipe qui agira dans la mesure de ses moyens et sera présente selon sa disponibilité.

Le conseil d'administration va maintenant travailler sur ce dossier. Ses conclusions seront l'essentiel du rapport moral pour 2009, qui sera soumis à votre décision.

Je vous demande d'y réfléchir attentivement.

**Georges Roidot**

---

### DEMAIN ?

Le rapport moral présenté et approuvé en assemblée générale, le 30 mai, a exposé devant quelles perspectives se trouve notre association, à l'échéance de la fin 2009.

Peu après, le 12 juin, une note a été adressée aux adhérents présents ou représentés à cette assemblée générale. Soulignant qu'en son état actuel, l'association ne pourra plus fonctionner au-delà de 2009, cette

---

<sup>1</sup> Articles parus dans le bulletin N°12 (Octobre 2008) de Association Nationale des Anciens Combattants de l'Organisation de Résistance de l'Armée

note posait la question du choix entre deux éventualités : dissolution en fin 2009 ou reconduction dans une forme allégée.

En même temps, était évoquée la possibilité de recruter des "cadets", enfants ou petit enfants d'adhérents....

Les destinataires de la note en question étaient quatre-vingts. Le nombre des réponses est dix-huit. Ce serait beaucoup dans le cas d'un mailing commercial... C'est peu pour l'ORA.

Les réponses se répartissent ainsi :

- 7 pour la dissolution
- 6 pour la reconduction sous une forme allégée
- 5 ne se prononcent pas
- Aucune réponse positive sur le recrutement des cadets

Les avis sont donc partagés et la question reste posée, en vue d'une réponse définitive qui sera donnée par vous-mêmes, en assemblée générale extraordinaire, au printemps ou à l'automne 2009.

Je crois utile de souligner ici les points suivants, pour préciser ce que signifient dissolution et reconduction sous une forme allégée.

### **Dissolution**

L'O.R.A. entrerait dans le dispositif de la Fondation de la Résistance et siègerait au Comité d'animation et de suivi. Le membre de l' O.R.A. à ce Comité aurait la responsabilité de la mémoire, et aussi des liens avec ses camarades et de la présence en certaines circonstances.

La question du maintien d'une présence au Comité d'action de la Résistance (C.A.R.), prolongement de la Fondation se poserait.

Évidemment, les cotisations et les subventions disparaîtraient.

### **Reconduction sous une forme allégée**

Ce serait la disparition de l'appareil et la réduction du format à un conseil d'administration et à un bureau comprenant un président et un secrétaire - trésorier. Le siège serait le domicile du président.

Il n'y aurait plus de bulletin, mais seulement une feuille annuelle.

De la sorte, l'association continuerait au ralenti : les cotisations seraient maintenues. Quant aux subventions, leur continuation serait incertaine. Pour décider qu'il en soit fait ainsi, il faudrait s'assurer du volontariat du président, comme du secrétaire - trésorier.

Dans l'une ou l'autre éventualité, dissolution ou reconduction, les relations entre les adhérents seraient assurées. Notamment à Paris, une petite équipe resterait disponible.

Certains espoirs ont pu être fondés sur le recrutement de "Cadets". Il est clair que les résultats obtenus jusqu'à présent, sans être nuls, sont plutôt décevants.

Voilà où nous en sommes. Le débat demeure ouvert et toutes les suggestions seront bien accueillies. Le Conseil d'administration aura prochainement à examiner ce dossier, dans la perspective de l'assemblée générale extraordinaire souveraine.

Malgré les résultats plutôt incertains de ce sondage, je continue à espérer que chacun d'entre vous aura, le moment venu, une opinion claire et ferme sur ce problème essentiel.

**B. de Boisfleury**

## Mouvement « Résistance »<sup>1</sup>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et COMITÉ DIRECTEUR du 16 OCTOBRE 2008

### PROCÈS VERBAL (Extraits)

L'Assemblée a lieu dans une des salles de réunion de l'Hôtel Mercure 1 Monty Opéra, 5, rue de Montyon, Paris 8. Elle est ouverte à 9h30. L'ordre du jour est le suivant :

- Ouverture des travaux par le Président Paul Steiner
- Rapport moral et d'activités par le Secrétaire Général
- Rapport financier par le Trésorier
- Élection du comité Directeur
- Questions Diverses
- Réunion du Comité Directeur : *Élection du Bureau National, Élection de la Commission Exécutive, Élection de la Commission des conflits.*

#### Sont présents :

- Du Mouvement: Président Paul Steiner. Président d'Honneur André Lafargue, vice-présidentes Janine Déjeammes et Josette Honigsberg, Secrétaire Général Etienne André, Trésorier Jacques Luits, Président de la Fédération de l'Oise Maurice Rousselet, et 22 membres - soit au total 29 présents auxquels il faut ajouter 15 représentés, soit au total 44 présents ou représentés.
- Parmi ces présents, 17 sont membres du Comité Directeur. Avec 8 pouvoirs reçus, le total est de 25 présents ou représentés.
- Il y a cette année un seul invité : Monsieur Michel Billard, Fondateur et Président du « Réseau National Éducation et Mémoire ». Nous espérons recevoir comme chaque année le D<sup>r</sup> Pierre Morel, Président du Comité d'Action de la Résistance, mais des obligations l'ont empêché de se joindre à nous.

#### Ouverture de l'Assemblée

Elle a commencé à 9h45 par une courte allocution du Président Paul Steiner, souhaitant la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'à notre invité. Il mentionne particulièrement notre nouveau Trésorier Jacques Luits, qui depuis un an, remplit ses fonctions avec beaucoup de talent. Il est aussi question d'un problème soulevé par la Vice-présidente Josette Honigsberg : la difficulté de ne plus avoir de porte-drapeau. Une proposition est faite par Mr Michel Billard (à préciser ultérieurement.)

C'est ensuite une minute de recueillement en mémoire de tous les amis décédés depuis la dernière Assemblée Générale, au nombre de 17. Mesdames : Odette Chappey, Marie-Thérèse Sérennes, Louise Thuret, Fauveau-Thénard, et Gabrielle Fleury. Messieurs : Léopold Honigsberg, Pierre Caille, Maurice Rousseau, Pierre Pavet, Marcel Gossot, André Guède, René Bouteiller, Aimé Léocard, Maurice Fiollet, Aimé Coffinier, Marcel Bourbier et Max Brézillan.

Le Secrétaire Général donne les noms de ceux qui se sont excusés, souvent pour des raisons de santé, puis donne lecture du Rapport Moral et d'Activité., comme par exemple :

- La nouvelle organisation des congrès en une seule journée et le choix d'un hôtel parisien.
- Un résumé de notre congrès des 16 et 17 octobre 2007 à Sceaux : toutes les manifestations à la Mémoire de Michel Voisin, membre du Mouvement clandestin, arrêté, déporté et décédé après son retour.

---

<sup>1</sup> Fondé en août 1942. Homologué officiellement le 9 juillet 1948 et reconnu Unité Combattante le 30 juillet 1952 par Arrêté du Ministre de la Défense Nationale.

- La préparation du présent Congrès, le soixantième, avec visite de l'Historial de Gaulle l'après midi.
- Le 97<sup>e</sup> bulletin actuellement en préparation par le Président d'Honneur André Lafargue.
- Les manifestations en région parisienne et en province.
- Les activités de nos deux dernières Fédérations de province ; Sarthe et Oise. Une mention particulière des journées du souvenir organisées à Connerré, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2008, pour honorer le souvenir des aviateurs américains et australiens qui furent recueillis et cachés par le Maquis du Bois de la Croix. André Luits représentait le Mouvement et participa à l'organisation. Présence de cinq membres des familles des aviateurs et de nombreuses autorités françaises ou étrangères.
- La réédition de « Enfin Libres », livre document consacré à la Résistance Fertoise, avec l'aide d'une subvention de la Municipalité et la participation du Mouvement au niveau National.

Ce rapport donne lieu à quelques réflexions : reproches qui concernent un certain pessimisme sur la situation présentée et la nécessité d'envisager une dissolution dans un avenir de plus en plus proche. Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Le Trésorier nous présente la Situation Financière de l'année 2008. Rapport approuvé à l'unanimité.

### Questions Diverses :

- La collecte de documents destinés aux nombreux et divers Musées de la Résistance. Intervention à ce sujet de Jean Kugler qui se voit obligé, en ce qui concerne le Musée de Castelnau, de la faire en son nom et non au nom du Mouvement. Il paraît nécessaire de prévoir une accréditation pour la remise de documents aux Musées ou Archives Départementales. Le texte suivant préparé par Jean Kugler est donc proposé pour l'approbation et décision par ce Congrès National du 16 octobre 2008 :

*« Les membres du Bureau National du Mouvement Résistance seront, à leur demande, nommés délégués régionaux et habilités, à ce titre, à collecter auprès des tiers tous documents et matériels de la Résistance, dans le but de les remettre soit aux Centres et Musées de la Résistance locaux, soit aux Archives Départementales ou autres institutions officielles. Il appartiendra aux délégués régionaux de faire connaître aux autorités locales la mission qui leur a été confiée par le Congrès National. Pour l'accomplissement de cette tâche les délégués régionaux pourront accréditer sous leur responsabilité d'autres membres du Mouvement Résistance »*

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

- Intervention de Monsieur Michel Billard, professeur d'histoire, qui nous parle de l'action du Réseau National « Education et Mémoire » dont il est le Président Fondateur. Le but principal de cette organisation est d'entretenir le devoir civique chez les jeunes. Son exposé est suivi de quelques interventions, notamment au sujet du corps professoral. Les intervenants sont entre autres : Yves Tricaud, Eric Mercier, Jean Brugidou, André Lafargue.
- L'avenir de l'Amicale : le Président Paul Steiner nous parle, à propos de ce problème, de ce qui vient d'être discuté hier, lors de l'Assemblée Générale du Comité d'Action de la Résistance, au sujet de la future transmission à la Fondation de la Résistance. Nous profiterons de cette expérience et, en temps utile, procéderons comme prévu dans nos statuts, par le nouvel article 23 tel que rédigé dans la modification approuvée à l'unanimité, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 1998.

Suivant l'ordre du jour, l'Assemblée procède à l'élection du Comité Directeur : la liste reste inchangée, mais réduite à 32 membres à la suite du décès de Max Brézillon. La liste est approuvée à l'unanimité.

**Clôture de l'Assemblée à 11h30**, après la réunion du Comité Directeur.

Le Secrétaire Général  
**Etienne André**

Le Président National  
**Paul Steiner**



## DISSIDENCE – RÉSISTANCE - INDOCHINE

**F.R.R.I.C.<sup>1</sup>**

«C'est la nuit qu'il est bon de croire à la lumière»  
**Edmond ROSTAND**

**Président d'honneur :** Colonel(ER) F. MICHEL Français Libre, Médaillé de la Résistance, Vice-président délégué à l'Extrême - Orient et au Pacifique du Comité d'Action de la Résistance.

**Président :** Joseph POGGIALE (Déporté Résistant)

**Vice-président délégué :** Raymond BONNET (Déporté Résistant)

**Secrétaire Gal. :** R.J. POUJADE (délégué féd. au CAR)

Secrétaire Adj. : G. FUZIER.

### LE MOT DU PRESIDENT

Respectant sa tradition, le 2 septembre dernier, à l'Arc de Triomphe, la F.R.R.IC a commémoré la fin du second conflit mondial 1940-1945, après la reddition inconditionnelle du Japon troisième force de l'axe Berlin-Rome-Tokyo.

Dès 1940, après des contacts pris avec des émissaires du Général de Gaulle et des services de renseignements alliés, la résistance clandestine en Indochine fut organisée, sept réseaux furent créés.

Ces réseaux sont officiellement homologués au Bureau Résistance du Ministère de la Défense. Ils ont activement et efficacement apporté leur aide aux forces alliées dans le conflit 1940-1945, dont le théâtre des opérations s'étendait du Pacifique à la Chine, l'Indochine, la Birmanie et les Indes. Les services rendus par la Résistance clandestine en Indochine ont été officiellement reconnus par les Américains eux-mêmes.

Le 2 septembre 1945, au nom de la France, le Général Leclerc, aux côtés du Général MacArthur, a signé l'acte de reddition inconditionnel du Japon, acte qui mettait fin au second conflit mondial.

J'ai tenu à rappeler succinctement ces faits, car certaines associations d'anciens d'Indochine cherchent à faire l'amalgame du second conflit mondial 1940-1945 avec la guerre d'Indochine, qui débuta effectivement à Hanoï le 19 décembre 1946, contre le Viêt-Minh.

Je précise que les deux conflits sont bien distincts tant dans leur cause que dans leur objectif.

Les membres de notre fédération doivent donc veiller à ce que la confusion ne s'installe, au nom du respect, de la vérité historique et du devoir de mémoire.

Nous en reparlerons à notre prochaine **Assemblée Générale, le 7 mars 2009**; à la Fondation de la France Libre.

En attendant de nous retrouver, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

**Joseph Poggiale**

---

<sup>1</sup> *Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine FFL-FFC 1940-1945*

*Maison de la France Libre, 59 rue Vergniaud, 75013 PARIS*

*Association créée en 1954 (succédant à la Fédération Indochinoise de la Résistance) par le général Catroux et tous les Chefs de Réseaux de la Résistance (homologués) d'Indochine pendant la seconde Guerre Mondiale ; dans l'Indochine occupée par le Japon membre de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo (est au Comité Action Résistance).*



## Le débarquement de Provence

Sous la direction du Lieutenant-colonel Antoine Champeaux, Conservateur du musée des troupes de marine à Fréjus et du Colonel Gaujac (h) ancien chef du Service historique de l'armée de terre, s'était tenu les 5, 6 et 7 octobre 2004 un colloque international sur le débarquement de Provence, colloque auquel ont participé plus de trente intervenants.

Les actes de ce colloque viennent d'être publiés par les éditions Lavauzelle. L'apport de la Résistance au débarquement a été traité par :

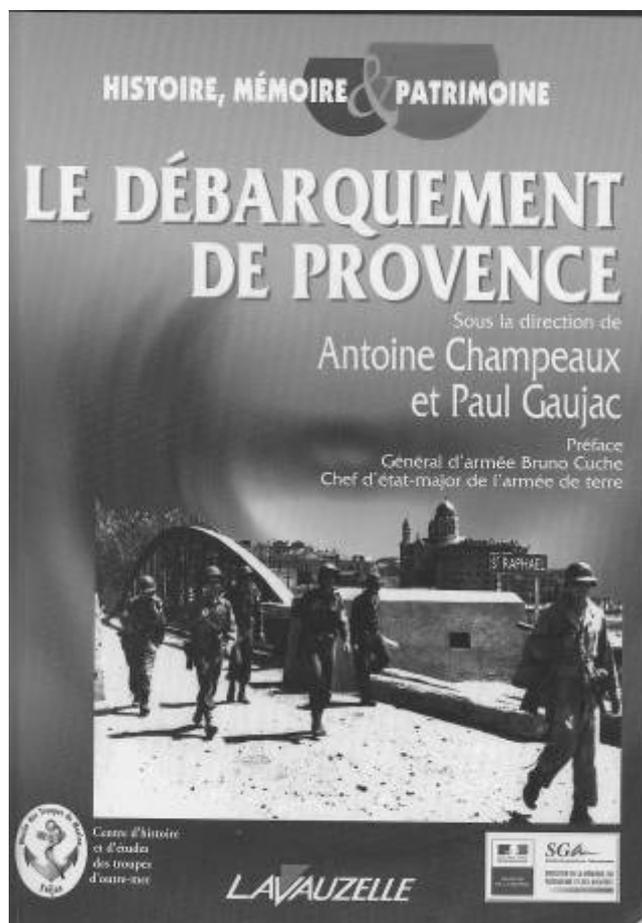
- le professeur Jean-Marie Guillon :  
*Les stratégies militaires de la Résistance et leurs implications en Provence.*
- le professeur Jean-Louis Panicacci :  
*L'impact du débarquement de Provence sur les Alpes-Maritimes.*
- Le professeur Marianne Walle :  
*Les combattantes de l'ombre : les femmes de la libération de la Provence*
- Boris de Gueyer :  
*L'ORA en Région sud.*

Les aspects politiques, stratégiques et militaires du débarquement ont été exposés notamment par :

- le professeur Fabienne Mercier-Bernadet :  
*Genèse de l'opération Anvil-Dragoon.*
- le colonel Frédéric Guelton, docteur en histoire SHAT :  
*Le débarquement Sud, 1942-1944, utopie ou déception ?*

Ce colloque a ainsi permis de montrer le rôle important joué par la Résistance et la forte participation des forces françaises aux opérations.

Boris de Gueyer



**L'ASSOCIATION DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DES DISPARUS  
DU CAMP DE CONCENTRATION DE FLOSSENBÜRG & KOMMANDOS**

15, rue de Richelieu 75001 PARIS – Tél. : +33 (0)1 42 96 34 22 - C.C.P. N° 2.153-53 K - PARIS

Nous signale :

« Jacqueline Bieler, fille du Commandant **Guy Bieler**, engagé dans le “SPECIAL OPERATIONS EXECUTIVE”, vient de publier l'histoire de son père, dont une édition en Français.

Notre Association a fait l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires de cette biographie qu'elle met à disposition au prix de 20 € port inclus.

A la demande de Monsieur Pierre MOREL, je vous remercie d'inclure cette information dans le prochain bulletin du « CAR » à toutes fins utiles.

**Michel Clisson**  
Président

---

**PRIX « PHILIPPE VIANNAY - DÉFENSE DE LA FRANCE »**

Le Prix 2008 a été décerné par la Fondation de la Résistance, le 28 octobre dernier, à deux ouvrages :

**1) « Les services spéciaux de la France libre : le bureau central de renseignement et d'action (BCRA), 1940-1944 »**

Thèse d'histoire soutenue par Sébastien Albertelli, en 2006.  
(La thèse devrait bientôt paraître chez Perrin.)

**2) *Le cahier rouge du maquis // L'homme boussole***

par Gleb Sivirine "lieutenant Vallier "  
et Claude et Jean-Michel Sivirine.  
Artignosc-sur-Verdon, paru en 2007.  
(Édition Parole, collection « Biface »).

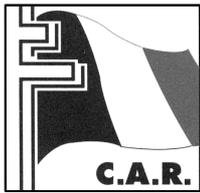


---

**PRIX G. FICHET / O. SIMON**

Monsieur l'Ambassadeur Jacques Morizet, membre très actif de Bureau du Car, nous a fait savoir que le prix G. Fichet / O. Simon avait été attribué cette année à un jeune chercheur allemand, le Professeur Martin Jungius pour la thèse qu'il a intitulée : « Der verwaltete raub » (*Le vol administratif*). L'année dernière, le prix avait été décerné à une jeune doctorante française qui avait travaillé sur la mémoire des guerres en Europe et leur influence sur la construction européenne.

**Dans un prochain numéro de La Voix de la Résistance, nous ferons paraître un article reprenant l'allocation de l'Ambassadeur Morizet lors de la remise de ce prix**



*Envers et contre tout*

*Peut-on revenir de l'Enfer ?  
Quitterons-nous les camps d'Hitler ?  
« Mein Kampf » et le « Temps du mépris »  
Nous en ont tant et tant appris ...  
Jacques s'est éteint après Roland,  
Pierre et François sont des mourants ...  
Et on se dit : A qui le tour ?  
Qui pourra éviter le four ?*

*Questions atroces et naturelles  
Qui ailleurs seraient démentielles,  
Questions qui viennent et reviennent  
Dans les rencontres quotidiennes.*

*Mais on garde au coeur l'espérance  
De revoir la France, douce France,  
La confiance ne peut s'altérer,  
Nous connaissons l'avance alliée  
Qui effraie tant tous les nazis.  
Et on pense plus fort à Paris ...*

*Serrons les rangs chers camarades !  
Nous devons sauver les malades,  
Un peu de soupe ... un peu de pain ...  
Un peu de sucre ... un peu du sien ...  
Oui ! On peut sortir de l'Enfer !  
On peut quitter les camps d'Hitler !  
On pourra un jour témoigner,  
Personne ne pourra en douter.*

*Mais combien serons-nous alors ?  
Alors qu'on vit avec la mort ...  
Et cependant on croit toujours  
Au merveilleux, à de beaux jours,  
On croit, On croit intensément !  
On revivra ... On chantera ...  
On aimera ... On clamera ...  
On dansera ... On est sauvé !*

*La vie, la vie doit l'emporter.  
On y croit tant. On croit en elle  
On croit que la vie sera belle ...  
On croit ... On rêve et on sourit.*

**Jean LASTENNET**

*Poème écrit à Buchenwald et lu par Jean-Pierre Savinaud devant la dalle des fusillés, lors de l'assemblée générale du CAR*

